

Cellule mondiale de réflexion

pour une meilleure coordination entre les organismes multilatéraux
et les donateurs internationaux dans la riposte au SIDA



Rapport final

14 juin 2005

Cellule mondiale de réflexion

pour une meilleure coordination entre les organismes multilatéraux
et les donateurs internationaux dans la riposte au SIDA

Rapport final

14 juin 2005

Remerciements

Les co-présidents de la Cellule mondiale de réflexion souhaitent remercier tous les individus, gouvernements et organisations qui lui ont consacré une importante partie de leur temps et de leurs efforts durant le processus rapide de la Cellule mondiale de réflexion. Nous souhaiterions souligner en particulier le rôle important joué par les co-présidents des groupes de travail – Jonathan Brown, de la Banque mondiale, Mark Dybul, du Gouvernement des Etats-Unis, Mariângela Galvão Simão, du Gouvernement du Brésil, Jim Kim, de l'Organisation mondiale de la Santé, Maurice Fezeu, du Gouvernement du Cameroun et Bernhard Schwartländer, du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, en assurant la qualité des recommandations dans leurs domaines de responsabilités. Nous soulignons également le rôle important joué par le Coordonnateur des groupes de travail Sigrun Møgedal, de Norvège, qui a rendu possible la continuité et la clarté du processus dans son ensemble. Cet objectif n'aurait pas été atteint sans le soutien énergique de Fritz Lherisson, Toby Kasper, Chris Fontaine, Elizabeth Nyamayaro et Elizabeth Matt, du Secrétariat de la Cellule mondiale de réflexion établi dans les bureaux du Secrétariat de l'ONUSIDA.

Table des matières

Résumé d'orientation	5
Les recommandations en bref	6
Contexte et défis	7
Processus	7
Contexte, principes et vision, et possibilités	7
Les défis à relever	12
Recommandations	18
1. Leadership et appropriation nationale par toutes les parties prenantes de chaque pays	19
2. Alignement et harmonisation	20
3. Des réformes pour une riposte multilatérale plus efficace	22
4. Obligation de rendre des comptes et exercice d'un contrôle	24
Participants	27
Annexe	33

Résumé d'orientation

La Cellule mondiale de réflexion est convaincue que le monde doit en faire plus pour s'attaquer efficacement au SIDA dans les années à venir. Renforcer la coordination, l'alignement et l'harmonisation, dans le contexte des « Trois Principes », réformer le système des Nations Unies, s'attacher à réaliser les Objectifs de Développement pour le Millénaire et mettre en œuvre les principes de la Déclaration de Paris OCDE/CAD sur l'efficacité de l'aide, sont autant d'éléments essentiels à l'intensification rapide de la riposte au SIDA.

L'appropriation par les nations des plans et des priorités est le principe primordial sur lequel doivent se fonder les efforts d'harmonisation et d'alignement, et dont toutes les mesures de coordination doivent s'inspirer. C'est ainsi que la Cellule mondiale de réflexion a tout d'abord fait porter toute son attention sur les différentes voies que peuvent suivre le système des Nations Unies et le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme en vue d'unifier son soutien aux ripostes que les pays opposent au SIDA et d'en améliorer la qualité, de faire travailler l'argent actuellement disponible en faveur des personnes infectées et affectées par le VIH et, enfin, de soutenir l'intensification des programmes de prévention et de traitement.

Les recommandations sont présentées en quatre catégories principales :

1. Leadership et appropriation nationale par toutes les parties prenantes de chaque pays
2. Alignement et harmonisation des efforts
3. Réformes visant à une riposte multilatérale plus efficace
4. Obligation de rendre des comptes et exercice d'un contrôle.

La première série de recommandations s'adresse aux pays, en vertu du principe que les actions nationales constituent les éléments sur lesquels les institutions multilatérales et les partenaires internationaux doivent faire porter leurs efforts d'harmonisation et d'alignement des activités. Une meilleure coordination et harmonisation entre institutions multilatérales n'aurait guère de sens si les pays eux-mêmes n'étaient pas prêts à prendre les rênes de la riposte au SIDA et à se l'approprier véritablement. Dans ce contexte, le terme de « pays » correspond à un vaste partenariat de parties prenantes nationales qui englobent le gouvernement, la société civile (y compris les personnes vivant avec le VIH et affectées par le virus), le secteur privé, les institutions d'enseignement et d'autres encore. C'est pourquoi la dernière série de recommandations revient sur les pays afin de mettre en lumière le rôle primordial qu'ils jouent dans l'obtention d'une prise de responsabilité de la part des institutions multilatérales et des partenaires internationaux, et de souligner également la riche palette de parties prenantes nationales. Dans les discussions abordant des questions telles que le leadership, l'appropriation, la responsabilité et la maîtrise de la conduite des affaires, la société civile doit jouer un rôle essentiel, car elle apporte, de par les compétences, les expériences et les perspectives qui lui sont propres une contribution irremplaçable à la riposte au SIDA.

Le travail d'analyse réalisé par la Cellule mondiale de réflexion se fonde sur une perspective plus vaste, qui enrôle un large éventail de parties prenantes dans la lutte contre le SIDA. L'ensemble complet d'« institutions multilatérales et partenaires internationaux » (c'est-à-dire les organismes multilatéraux, les agences bilatérales gouvernementales, les fondations et organisations non gouvernementales internationales, les sociétés du secteur privé et les institutions d'enseignement) est appelé à participer, car il est à l'évidence impossible de comprendre les défis qui se présentent sans avoir une vue d'ensemble de la situation. En outre, les recommandations sont conçues de telle façon que les partenaires internationaux n'appartenant pas au système multilatéral ont la possibilité de participer à leur mise en œuvre.

Le fait de pouvoir agir directement au cœur du problème a incité la Cellule mondiale de réflexion à faire porter l'essentiel de ses efforts sur les solutions à l'échelon pays. Il n'en reste pas moins que les forums mondiaux et régionaux ont aussi un rôle important à jouer, tant dans la mise en œuvre des recommandations

de la Cellule mondiale que d'un soutien plus large aux ripostes nationales au SIDA. Certains groupements régionaux ont montré qu'ils pouvaient influencer notablement et favorablement la rapidité de l'approbation et de la mise en œuvre des recommandations, ainsi que le contrôle de leur impact et le suivi.

Il importe également de reconnaître que chaque pays est unique. Les capacités institutionnelles, les besoins, et les progrès réalisés dans la mise en œuvre des « Trois Principes » diffèrent considérablement d'un pays à l'autre. C'est pourquoi, il est essentiel que la riposte soit adaptée aux réalités de chacun d'entre eux. Ce fait est particulièrement important pour les pays dits « fragiles », qui sont confrontés à des défis supplémentaires.

Ces recommandations informeront la Conférence sur le Réapprovisionnement du Fonds mondial et seront prises en considération par les organes directeurs des institutions multilatérales concernées.

Les recommandations en bref

On trouvera à la fin du présent rapport le texte intégral des recommandations, la liste des institutions responsables et ainsi que des tableaux chronologiques. Figurent ci-dessous les principaux domaines dans lesquels des recommandations ont été préparées :

1. Mécanismes nationaux qui déclenchent la mise en œuvre et fournissent une base à l'alignement de l'aide extérieure.
2. Politiques macroéconomiques qui soutiennent la riposte au SIDA.
3. Alignement de l'aide extérieure sur les stratégies, politiques, systèmes, cycles et plans nationaux.
4. Stratégies permettant le passage progressif du stade de projet à celui du financement des programmes, et harmonisation de la programmation, du financement et des rapports de suivi.
5. Coordination plus étroite du système des Nations Unies à l'échelon pays en matière de lutte contre le SIDA.
6. Mécanismes de résolution des problèmes mis en œuvre à l'échelle mondiale par le système des Nations Unies et le Fonds mondial.
7. Clarification de la répartition des tâches entre institutions multilatérales.
8. Accroissement du financement consacré au soutien technique.
9. Evaluation par les pays des résultats obtenus par les institutions multilatérales, les partenaires internationaux et les parties prenantes nationales.
10. Renforcement du suivi dans les pays et mécanismes et structures d'évaluation favorisant le contrôle des opérations par les pays.

Contexte et défis

Processus

Les dirigeants des gouvernements de la société civile, des institutions des Nations Unies et d'autres institutions multinationales et internationales se sont réunis le 9 mars 2005 afin de passer en revue la riposte mondiale au SIDA en s'inspirant du thème « Faire travailler l'argent disponible : les Trois Principes en action ». Les participants ont renouvelé l'engagement qu'ils ont pris d'intensifier et de rendre plus efficaces les ripostes nationales au SIDA et ont pris de nouvelles mesures pour la mise en œuvre des « Trois Principes » pour la coordination des ripostes nationales au SIDA. Une de ces mesures a consisté à créer une Cellule mondiale de réflexion dont le mandat sera de formuler des recommandations sur :

- Les options de coordination devant être appliquées à l'avenir, en particulier au sein du système multilatéral, avec pour objectif de résoudre les doubles emplois observés dans certains domaines ainsi que les lacunes de la riposte mondiale au SIDA ; et
- La création de moyens permettant d'unifier, de simplifier et d'harmoniser plus avant les processus et les pratiques en matière de lutte contre le SIDA en vue d'améliorer l'efficacité des ripostes menées par les pays et de réduire le fardeau qui, actuellement, entrave les capacités techniques et de gestion des pays.

La Cellule mondiale de réflexion est constituée de représentants de 24 pays et institutions, notamment de gouvernements de pays en développement et industrialisés, de la société civile, d'organismes régionaux et d'institutions multilatérales. Elle est présidée par Lennarth Hjelmåker, Ambassadeur suédois chargé des questions relatives au VIH et au SIDA, et Michel Sidibe, Directeur du département Appui aux Pays et Régions de l'ONUSIDA. La première réunion de la Cellule mondiale s'est tenue à Genève les 19 et 20 mai 2005 et la seconde à New York le 3 juin 2005.

Les travaux de la Cellule mondiale de réflexion ont été menés par trois groupes de travail, auxquels ont participé 41 parties prenantes¹. Chacun des groupes de travail s'est réuni deux fois, la première en vue de préparer la première réunion de la Cellule mondiale de réflexion, et la seconde après avoir reçu un retour d'information de la part de la Cellule mondiale.

Contexte, principes et vision, et possibilités

A. Le contexte

Les discussions de la Cellule mondiale de réflexion se situent dans un certain nombre de contextes différents qui inspirent la teneur des recommandations. Certains des facteurs dépendant du contexte sont particuliers au SIDA, tandis que d'autres prennent leur origine dans les sphères plus vastes du développement et de la coopération ainsi que dans la réforme du système des Nations Unies.

L'urgence du SIDA

Le monde en constante évolution de la riposte internationale au SIDA est un facteur important. La pandémie de SIDA apparaît de plus en plus comme une des menaces les plus graves pesant sur la stabilité et le progrès de tous les peuples du monde. La prévalence du VIH chez les adultes a atteint 40% dans certaines

¹ Dans les documents de la Cellule mondiale de réflexion, l'expression « partie prenante » se réfère au grand nombre de groupes, organisations, gouvernements et individus qui fournissent, ou bénéficient, des activités de lutte contre le SIDA aux niveaux mondial, régional, national et/ou sous-national. Par exemple, les parties prenantes nationales comprennent les gouvernements, la société civile (notamment, les organisations non gouvernementales, les organisations communautaires, les organisations religieuses, et les personnes vivant avec le VIH), le secteur privé ainsi que d'autres groupements.

parties de l'Afrique australe, et le virus se propage rapidement dans de nombreuses régions, de l'Afrique de l'ouest et du centre à l'Europe orientale, de la Chine et de l'Inde à l'Amérique latine et aux Caraïbes. Près de 40 millions de personnes sont infectées actuellement et plus de 3 millions d'individus décèdent chaque année en raison du SIDA. L'impact de la maladie est également amplifié par le fait qu'elle tue principalement les adultes, et plus spécialement les jeunes adultes, qui sont le moteur de la croissance économique et qui ont la charge d'élever les futures générations.

Toutes ces dernières années, les financements disponibles pour la prévention, les soins et le soutien, ainsi que les activités de traitement dans les pays en développement, se sont accrus de façon notable, en particulier grâce à la création du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme (Fonds mondial), à l'élargissement du Programme plurinational de lutte contre le VIH/SIDA en Afrique (PPS), de la Banque mondiale, et au Plan présidentiel d'urgence d'aide à la lutte contre le SIDA (PEPFAR) des Etats-Unis. Les constatations de la Cellule mondiale de réflexion seront explicitement abordées dans les discussions portant sur la continuité du financement de l'une d'entre elles par le biais du mécanisme de réapprovisionnement du Fonds mondial.

Des gouvernements du monde entier se sont engagés à accélérer leur riposte à l'épidémie lors de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA (UNGASS). Dans le même temps, on a pu constater que la thérapie antirétrovirale fonctionnait bien dans des milieux privés de ressources et un consensus se dessine selon lequel la communauté internationale devrait s'engager à faire son possible pour que l'accès à des services de prévention et de traitement devienne universel.

Mais tout ne va pas de soi dans les efforts réalisés pour soutenir les activités de lutte contre le SIDA. On attend de nombreux pays en développement qu'ils accroissent considérablement leurs dépenses en un minimum de temps, ce qui souvent constitue une sérieuse menace pour leur capacité nationale à mettre des services à la disposition des communautés. Il s'en est suivi qu'une quantité substantielle des ressources disponibles ne sont pas utilisées. Un des grands objectifs de la Cellule mondiale de réflexion a été de mettre au point des recommandations incitant à entreprendre les mesures qui permettront à l'argent disponible actuellement d'être utilisé.

Une récente innovation dans le domaine des stratégies adoptées par les partenaires internationaux pour soutenir les ripostes nationales au SIDA est celle de l'écoute de la demande mise en place par le Fonds mondial. Mais cette approche a toutefois entraîné des problèmes dans un certain nombre de pays, lorsqu'il y avait des discordances entre le service national de coordination de la lutte contre le SIDA et le Mécanisme de coordination dans le pays, l'organe spécifique du Fonds mondial chargé de la mise au point et de la soumission des propositions de financement et de la surveillance des progrès réalisés dans la mise en œuvre pendant la durée des subventions.

Cette situation a été un facteur important dans la réflexion qui a abouti à l'élaboration des « Trois Principes » de coordination des ripostes nationales au SIDA. Ces principes – un organisme national de coordination de la lutte contre le SIDA, un cadre national d'action contre le SIDA, et un système national de suivi et d'évaluation – constituent la pierre angulaire des travaux de la Cellule mondiale de réflexion, comme également les principes qui ont été adoptés au cours de ce processus (tels que l'importance d'une appropriation nationale complète et participative ainsi que la nécessité d'une obligation mutuelle de rendre des comptes)². La Cellule mondiale a dès le départ considéré les « Trois Principes » comme un passage obligé et a cherché à identifier des mesures concrètes pour les mettre en œuvre – un progrès qu'un certain nombre de groupes ont considéré comme un préalable important devant leur permettre de continuer à investir de façon substantielle dans la riposte au SIDA.

² Voir à ce sujet les documents : *Rapport sur un consensus de consultation : Préciser le contexte commun aux « Trois Principes »* et *Commitment to principles for concerted AIDS action at country level*. Ces documents sont disponibles sur <http://www.unaids.org/en/about+unaids/what+is+unaids/unaids+at+country+level/the+three+ones.asp>.

Le contexte plus large du développement

Plusieurs processus plus larges qui se déroulent actuellement fournissent un contexte facilitant les travaux plus spécifiques relatifs au SIDA. Premièrement, les Objectifs de Développement pour le Millénaire (ODM) ont permis l'avènement d'une vision commune concernant l'effort que doit réaliser la communauté internationale dans le domaine du développement jusqu'en 2015. Le SIDA occupe une place importante dans les ODM, de par son objectif spécifique consistant à réduire la propagation de la maladie, et également en tant que facteur exerçant une influence sur les possibilités d'atteindre cinq des sept autres objectifs.

Deuxièmement, le système des Nations Unies s'est lancé dans un programme ambitieux de réformes. Le Secrétaire général des Nations Unies a mené des activités visant à améliorer l'efficacité et le rendement des Nations Unies en apportant son soutien aux pays³. L'urgence représentée par l'épidémie de SIDA a fourni une raison précise d'accélérer la réforme des Nations Unies en ce qui concerne cette question spécifique, mais l'approche de la Cellule mondiale de réflexion doit s'inspirer du travail plus vaste actuellement réalisé pour rationaliser le système des Nations Unies.

Troisièmement, la communauté internationale s'est déjà engagée dans des efforts considérables en vue de rationaliser, d'harmoniser et de renforcer le domaine de la coopération pour le développement. Le progrès le plus récent réalisé dans ce domaine est la Déclaration de Paris de mars 2005 sur l'efficacité de l'aide⁴ du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE), qui constitue le point culminant de plusieurs années d'efforts et d'engagements antérieurs (par exemple : Rome 2003 ; Marrakech 2004) et qui rejoint des efforts plus vastes visant à améliorer l'efficacité de l'engagement de la communauté internationale envers le développement (par exemple, l'adoption en 2002 du Consensus de Monterrey lors de la Conférence internationale sur le financement du développement). Comme pour d'autres processus, les accords auxquels on est arrivé dans ces autres forums constituent la base des travaux de la Cellule mondiale de réflexion plutôt que des points qui devraient être renégociés.

En élaborant ses recommandations, la Cellule mondiale de réflexion s'est efforcée d'atteindre un équilibre entre la riposte exceptionnelle requise par le caractère d'urgence de l'épidémie de SIDA et la nécessité de s'assurer que les efforts réalisés dans le domaine du SIDA faisaient partie intégrante dans chaque pays de l'ordre du jour plus général du développement. Tout au long du processus, l'accent a porté sur les efforts nécessaires pour s'assurer que les ripostes rapides au SIDA contribuent également à la création de capacités durables sur le long terme et à l'intégration de l'action contre le SIDA dans les stratégies générales de développement. La Cellule mondiale de réflexion a également cherché à identifier de quelle manière le caractère urgent de l'épidémie de SIDA pourraient s'intégrer aux efforts de réforme décrits plus haut.

B. Principes et vision

La primauté de l'appropriation par les pays des plans et des priorités est le principe majeur que les efforts d'harmonisation et d'alignement⁵ doivent soutenir et au nom duquel les efforts de coordination doivent être mis en œuvre. Le principe d'appropriation exige que la planification, la programmation, ainsi que le suivi et l'évaluation soient menés par les parties prenantes nationales. L'appropriation se fonde sur le fait que les partenaires nationaux ont des comptes à rendre au sujet des services fournis aux sociétés qu'ils administrent.

³ Voir le récent rapport du Secrétaire général : « Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous » www.un.org/french/largerfreedom/.

⁴ Voir www.aidharmonization.org.

⁵ Au cours de la discussion, ce sont les définitions adoptées pour « harmoniser » et « aligner » dans le contexte de l'efficacité de l'aide qui ont été utilisées. Ainsi, l'harmonisation se réfère aux efforts réalisés pour unifier et coordonner les approches des différentes institutions multilatérales, tandis que l'alignement qualifie les efforts tendant à placer les politiques, les procédures, les systèmes et les cycles des acteurs multilatéraux dans la ligne des efforts faits par le pays qui reçoit le soutien.

Dans ce contexte, le terme de « national » – ou de « pays », qui est le terme utilisé dans les points ci-dessous⁶ – se réfère à un partenariat à base large englobant le gouvernement, la société civile (y compris les personnes vivant avec le VIH ou affectées par le virus), le secteur privé, les institutions d'enseignement et d'autres encore.

Les gouvernements nationaux jouent un rôle essentiel de leadership, et les pouvoirs élus doivent répondre plus que tout autre pouvoir de leurs décisions devant le peuple (et par conséquent, ils jouent un rôle unique dans l'exercice du contrôle démocratique). D'autres parties prenantes nationales jouissent également de positions caractéristiques ainsi que des avantages qui leurs sont liés. Les personnes vivant avec le VIH, les communautés affectées par l'épidémie et les groupes marginalisés qui sont particulièrement vulnérables à l'infection par le VIH ont tous un rôle particulier à jouer en faisant bénéficier de leur expérience le processus d'élaboration des priorités et des politiques nationales, ainsi qu'en participant activement à la fourniture des services. La société civile apporte plus largement des compétences et des perspectives distinctes à la riposte au SIDA, mais son rôle en tant qu'inspiratrice de changements positifs n'est pas toujours apprécié à sa juste valeur. Toute discussion concernant l'appropriation nationale se doit de reconnaître le rôle de la société civile.

Toutefois, les progrès réalisés dans le sens d'une véritable vision de l'appropriation nationale ont été mitigés, ce qui a ralenti le progrès devant mener à la réalisation des « Trois Principes ». L'appropriation véritable et fondée sur une base large souffre souvent, du moins dans certains environnements, de la méfiance mutuelle du gouvernement et de la société civile. Une action commune de toutes les parties prenantes est impérative pour surmonter cette tension et la remplacer par un dialogue critique et le respect mutuel.

C'est pourquoi il est important de comprendre que chaque pays est unique. Les capacités institutionnelles, les besoins, et les progrès réalisés dans la mise en œuvre des « Trois Principes » diffèrent considérablement entre les pays, et c'est pourquoi la riposte doit être taillée à la mesure des réalités de chaque pays. Ceci est particulièrement important dans les pays dits « fragiles » où des défis supplémentaires considérables existent.

De leur côté les institutions multilatérales et les partenaires internationaux⁷ doivent être capables de soutenir les plans et les politiques nationaux qui ont été élaborés selon une méthode participative avec le concours de la société civile et d'autres parties prenantes essentielles des pays, ainsi que les processus, les systèmes et les cycles nationaux. Une fois que tous ces éléments sont en place (et qu'ils répondent à certains critères), le soutien fourni par les partenaires extérieurs soit s'aligner sur les stratégies nationales plutôt que d'être fourni parallèlement de façon à répondre aux besoins du partenaire. Cette approche revêt une grande importance pour le développement durable des capacités à l'échelon des pays. En outre, les institutions multilatérales et les partenaires internationaux devraient soutenir les efforts permettant d'assurer que leurs propres activités soient intégrées dans les plans nationaux.

Aucun des principes décrits ci-dessus ne sont appliqués largement dans le monde. C'est pourquoi les discussions et les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion s'inscrivent dans une perspective, une vision, permettant de remédier à la situation actuelle :

Les défis des pays : Prendre les rênes des opérations en développant leur capacité à identifier les problèmes, à définir des priorités, à créer des systèmes fiables pour permettre le renforcement rapide d'une riposte multisectorielle au SIDA.

Les défis des institutions multilatérales et des partenaires internationaux. Prouver qu'ils sont responsables vis-à-vis de la fourniture d'un soutien aux plans, politiques, procédures, systèmes et cycles nationaux, notamment en s'alignant sur les approches nationales et en harmonisant leurs propres activités sur ces approches.

⁶ Dans certains cas, une riposte régionale peut s'avérer plus appropriée qu'une riposte purement nationale. Ainsi, pour des raisons de clarté et de concision, on n'en a pas fait mention systématiquement dans ce qui suit, mais il serait bon d'en tenir compte dans l'ensemble de la discussion, car c'est un point important.

⁷ L'expression « institutions multilatérales et partenaires internationaux » recouvre les organismes du système des Nations Unies, le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme (Fonds mondial), les agences gouvernementales bilatérales, les fondations et les organisations non gouvernementales, les compagnies du secteur privé et les institutions d'enseignement.

Un thème important des discussions est le passage de la théorie à la réalité. La coordination, l'alignement et l'harmonisation ne sont pas des fins en soi, mais des moyens mis en œuvre pour obtenir des résultats sur le terrain. La Cellule mondiale de réflexion s'est donc concentrée sur l'identification des goulets d'étranglement qui entravent l'expansion rapide des services consacrés au SIDA, puis sur la suggestion de mécanismes de résolution des problèmes ainsi que d'autres solutions susceptibles de débloquer rapidement les situations.

En adoptant une approche tendant à changer les choses sur le terrain, la Cellule mondiale de réflexion a fait porter ses efforts principalement sur les solutions à l'échelon pays. Mais les forums mondiaux jouent un rôle important, tant dans la mise en œuvre de la Cellule mondiale que dans l'élargissement du soutien aux ripostes nationales au SIDA. Les groupements régionaux notamment sont apparus comme des acteurs importants de l'approbation et de la mise en œuvre rapides des recommandations, ainsi que du contrôle de l'impact et du suivi.

Un autre thème important a été celui de l'identification des obstacles majeurs que constituent la faiblesse des capacités et l'insuffisance des ressources humaines pour l'intensification rapide et durable de la riposte au SIDA dans les pays à faible et moyen revenus. Les raisons qui président à cette situation sont complexes et varient considérablement d'un pays à l'autre, comme sont notamment l'émigration (l'exode des cerveaux), la prise en charge par le secteur privé ou non gouvernemental de prestations qui sont généralement du ressort du secteur public (notamment en raison de la qualité médiocre des services dispensés par le secteur public et/ou de la mise en place de nouvelles initiatives du secteur privé ou non gouvernemental qui drainent la main-d'œuvre), l'utilisation insuffisante des ressources humaines (par exemple un personnel qualifié qui ne peut trouver d'emploi en raison des contraintes pesant sur la masse salariale du secteur public), enfin, plus simplement, la perte de personnel (par exemple en raison de la morbidité et de la mortalité dues au VIH).

Cette crise des capacités met en lumière la difficulté de trouver le juste milieu entre la nécessité d'intensifier rapidement les interventions de lutte contre le SIDA afin de faire face à l'urgence de l'épidémie, et celle de promouvoir la durabilité et la création de compétences sur le long terme.

C. Les possibilités

Les recommandations concernent principalement les institutions multilatérales et reflètent le souhait exprimé par les participants à la réunion du 9 mars 2005 de se concentrer, dans ce processus limité dans le temps, sur une série de recommandations susceptibles de créer le consensus et donc d'avoir un impact immédiat sur la riposte au SIDA. Toutefois la première série de recommandations s'adresse aux pays, étant donné que leurs actions constituent le point de départ sur lequel les institutions multilatérales et les partenaires internationaux devront s'aligner et avec lesquelles elles devront harmoniser leurs propres actions. Une meilleure coordination et une plus grande harmonisation parmi les institutions multilatérales ne signifieraient pas grand-chose si les pays ne se montrent pas capables de mener la riposte au SIDA et de démontrer que cette riposte leur appartient. De même, la dernière série de recommandations revient sur les pays afin de souligner le rôle essentiel qu'ils doivent jouer dans la création des conditions qui permettront d'assurer que tant les institutions multilatérales et les partenaires internationaux que la gamme complète des parties prenantes nationales assumeront leurs responsabilités. Dans ces discussions autour de questions telles que le leadership, l'appropriation, la responsabilité et la maîtrise de la conduite des affaires, la société civile doit jouer un rôle essentiel, car elle apporte, de par les compétences, les expériences et les perspectives qui lui sont propres, une contribution irremplaçable à la riposte au SIDA.

L'analyse qui suit se fonde sur une perspective plus vaste, qui enrôle un large éventail de parties prenantes dans la lutte contre le SIDA. L'ensemble complet d'« institutions multilatérales et partenaires internationaux » (c'est-à-dire les organismes multilatéraux, les agences bilatérales gouvernementales, les fondations et organisations non gouvernementales internationales, les sociétés du secteur privé et les institutions d'enseignement) est appelé à participer, car il est à l'évidence impossible de comprendre les défis qui se présentent sans avoir une vue d'ensemble de la situation. En outre, les recommandations sont conçues

de telle façon que les partenaires internationaux n'appartenant pas au système multilatéral ont la possibilité de participer à leur mise en œuvre.

Outre le fait qu'ils sont des acteurs à part entière, les pays industrialisés jouent également un rôle supplémentaire important à l'égard du système multilatéral en participant au Conseil des différentes institutions multilatérales. A cet égard, il est important que ces pays puissent adopter une position cohérente dans les différents conseils, car cela permettra d'accélérer l'adoption et la mise en œuvre des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion.

Les défis à relever

Les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion ont été élaborées pour répondre aux défis que suppose le développement des services de prévention, de soins et de soutien et de traitement. Quatre types de défis ont été identifiés :

1. Le défi du leadership national et de l'appropriation par toutes les parties prenantes de chaque pays
2. Le défi de l'alignement et de l'harmonisation des efforts des institutions multilatérales et des partenaires internationaux
3. Le défi de l'efficacité de la riposte multilatérale
4. Le défi de l'obligation de rendre des comptes et de l'exercice d'un contrôle.

A. Le défi du leadership national et de l'appropriation par toutes les parties prenantes de chaque pays

Des progrès considérables ont été enregistrés sur le front de la création d'un leadership national et de l'appropriation de la riposte au SIDA par les pays. Un nombre croissant de dirigeants politiques déclarent leur soutien aux efforts menés pour lutter contre la maladie, et pour ainsi dire chaque pays a mis au point une stratégie nationale de lutte contre le SIDA.

Mais il reste encore beaucoup faire. Les stratégies nationales de lutte contre le SIDA ne remplissent que rarement la condition essentielle d'avoir un cadre d'action, selon la définition qu'en donnent les « Trois Principes »⁸. Ainsi, seul un petit nombre d'entre eux se fondent solidement sur des faits concrets et sont soutenus par des plans d'action annuels et prioritaires chiffrés donnant une image claire de ce que doivent faire chacune des parties prenantes. C'est ainsi que les financements plus importants qui sont désormais disponibles n'ont parfois pas pu trouver rapidement une application, car il est nécessaire, souvent au prix d'efforts qui prennent beaucoup de temps, de déterminer qui fait quoi, où et comment.

Par ailleurs, seuls un nombre limité de pays ont procédé à un examen approfondi du soutien technique qui leur serait nécessaire⁹ pour intensifier leur programme de manière à atteindre des objectifs tels ceux du Millénaire (ODM) ou l'Initiative « 3 millions d'ici 2005 » visant un élargissement rapide du traitement antirétroviral. Le suivi et l'évaluation sont trop souvent considérés comme des éléments supplémentaires ajoutés aux plans par les spécialistes plutôt que comme une partie intégrante des grands processus de planification et dont il faudra rendre compte. Les limitations de la capacité en ressources humaines – qui sont bien connues comme étant un des freins à la rapide expansion de la riposte au SIDA – ne sont que rarement évaluées et chiffrées.

Les progrès en matière d'intégration des interventions de lutte contre le SIDA dans les secteurs sociaux autres que celui de la santé ont été inégaux. Même dans la sphère de la santé, et tandis que les efforts réalisés pour généraliser l'accès au traitement s'accroissent, l'intégration des services liés au SIDA au sein

⁸ Voir *Les trois principes directeurs*.

⁹ L'expression « soutien technique » recouvre l'assistance technique à court terme, la création de compétences sur le long terme et la coopération Sud-Sud et horizontale.

des infrastructures de soins existantes est devenue plus urgente, et les problèmes résultant de prestations parallèles plus évidents, soulignant la nécessité de créer des liens au début du processus de planification.

L'absence de critères faisant l'objet d'un consensus international dans ces domaines a rendu difficiles les efforts des pays qui cherchaient à mener des évaluations sur leurs propres activités et, partant, de mieux saisir dans quels domaines ils pourraient intensifier leurs efforts.

En outre, les liens entre les activités de lutte contre le SIDA et les cadres plus larges de développement sont encore très souvent assez lâches. Par exemple, les stratégies pour la réduction de la pauvreté ne comprennent que rarement une analyse rigoureuse des conséquences du SIDA, et les plans en matière de SIDA ne sont pas mis en relation avec les cadres macroéconomiques. Ce dernier aspect entraîne des problèmes dans certains pays lorsque les restrictions budgétaires limitent les dépenses dans le secteur social ainsi que la masse salariale, ce qui empêche les gouvernements de recruter rapidement le personnel nécessaire à la prestation de services essentiels pour une riposte efficace au SIDA. Le soutien et l'orientation politique que les institutions multilatérales (notamment la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et le Programme des Nations Unies pour le Développement) ont fournis aux pays en ce qui concerne les questions de macroéconomie n'ont pas toujours été fondés sur une bonne information concernant le défi posé par le SIDA.

Le processus de la conduite de la riposte n'a pas toujours été assez détaillé, ce qui a entraîné une méfiance réciproque entre le gouvernement et la société civile, comme nous l'avons déjà mentionné précédemment. Cette méfiance entraîne souvent, et dans trop de pays, une participation insuffisante de la société civile (en particulier des personnes vivant avec le VIH) et du secteur privé au processus de planification. Les processus de planification qui n'incluent pas toutes les parties prenantes de la société courent le risque d'engendrer des programmes dont la mise en œuvre laisse à désirer, puisque les avantages comparatifs considérables représentés par la société civile et le secteur privé ont moins de chances d'être utilisés de façon appropriée.

B. Le défi de l'alignement et de l'harmonisation des efforts des institutions multilatérales et des partenaires internationaux

Comme nous l'avons noté plus haut, des efforts considérables sont en cours depuis plusieurs années en vue d'améliorer l'harmonisation des institutions multilatérales et des partenaires internationaux, ainsi que leur alignement sur les approches nationales. Mais, en dépit de ces efforts, l'analyse menée par l'OCDE/CAD et d'autres instances révèle qu'il reste encore beaucoup à faire dans le sens de la réduction du fardeau qui pèse sur les pays bénéficiaires de l'aide, car ils sont toujours obligés d'entrer dans des transactions séparées avec une multitude d'institutions multilatérales et de partenaires internationaux qui ne coordonnent pas leurs actions¹⁰.

Des progrès ont été enregistrés, spécialement en ce qui concerne le SIDA, pour s'assurer que les institutions multilatérales et les partenaires internationaux alignent leur soutien sur les priorités identifiées par les parties prenantes nationales. Toutefois, de nombreux partenaires extérieurs préfèrent encore que les pays préparent des propositions de projet séparées plutôt que de simplement accepter les documents nationaux, et dans certains cas, ils imposent au pays leurs cycles de projets plutôt que de se conformer aux cycles nationaux¹¹.

En outre, les institutions multilatérales et les partenaires internationaux ne soutiennent pas toujours l'approche de certains pays qui s'efforcent de travailler sur la base du seul examen national du programme de lutte contre le SIDA.

¹⁰ Voir, par exemple, *l'Enquête de l'OCDE-CAD sur l'harmonisation et l'alignement* (bientôt disponible en français sur le site <http://www.oecd.org/>, où ce document peut être consulté actuellement en anglais) et Banque mondiale, *World Development Report 2004: Making Services Work for Poor People* Rapport disponible sur <http://econ.worldbank.org/wdr2004>.

¹¹ Voir par exemple *Updated Discussion Paper on the Core Business Model of a Mature Global Fund*, disponible sur <http://www.theglobalfund.org/en/about/board/ninth/boardmeetingdocs/>.

Les travaux de l'OCDE/CAD sur l'harmonisation ont permis d'arriver au consensus sur le fait qu'une utilisation accrue des modalités de l'aide ne peut qu'en améliorer l'efficacité¹². Mais des initiatives récentes en matière de SIDA tendent à utiliser plus souvent l'approche de projet. Si celle-ci peut dans certains cas être utile parce qu'elle permet de lancer rapidement les activités, elle pourrait dans le long terme nuire à la durabilité en donnant l'impression que la riposte est de nature « verticale » et en l'excluant des efforts de développement plus étendus, ce qui en fin de compte la rendrait contre-productive (c'est-à-dire qu'elle ferait un pas de trop dans le sens de l'exceptionnalité du SIDA).

Opter pour un soutien fondé sur les programmes permettrait de résoudre globalement un grand nombre de difficultés liées à l'harmonisation, mais il demeure qu'un certain nombre de problèmes particuliers liés à l'harmonisation exigent qu'on s'y attaque séparément. Le processus de rédaction des arrangements fiduciaires relatifs à un projet particulier tend à demeurer une question qui se règle de façon bilatérale entre un seul partenaire extérieur et un pays. Dans certains cas, d'autres partenaires peuvent être invités à participer aux discussions mais, très souvent, il est nécessaire de procéder à de nouvelles évaluations de la gestion financière et des systèmes d'approvisionnement, même dans le cas où d'autres évaluations analogues auraient été réalisées pour le programme national de lutte contre le SIDA ou d'autres partenaires. Cette approche parallèle du processus d'évaluation est un poids inutile imposé à des pays qui doivent déjà se battre pour consacrer des capacités suffisantes à la prestation des services.

Dans le même ordre d'idées, bien que presque tout le monde soit d'accord avec le fait que ceux qui mettent le projet en œuvre ne devraient pas avoir à produire plus d'un rapport qui serait accepté par tous les partenaires, les choses sont loin de se passer ainsi dans la réalité. Les pays doivent souvent produire des rapports séparés pour les questions financières et celles touchant au programme et ceci pour chacun des partenaires extérieurs. Qui plus est, le pays ne détermine pas toujours le moment où il doit présenter ses rapports et ce n'est pas lui qui décide de leur périodicité.

Le fait que la mise en œuvre emprunte différentes voies est une difficulté supplémentaire. Dans certains pays, le financement en faveur de la lutte contre le SIDA sera acheminé par l'intermédiaire d'entités multiples sans qu'il y ait de coordination. Cela peut entraîner l'apparition de différentes unités de mise en œuvre des projets dans une seule administration gouvernementale, ou encore un partenaire extérieur peut acheminer les ressources par l'intermédiaire d'un service de coordination nationale de la lutte contre le SIDA alors qu'un autre le fera à travers le ministère de la santé, sans qu'aucune coordination n'existe entre les deux.

L'harmonisation et l'alignement des politiques et procédures de gestion de l'acheminement et de la fourniture des ressources des institutions multilatérales et des partenaires internationaux se sont aussi révélés difficiles. Une initiative de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale de la Santé – en collaboration avec le Fonds mondial, l'ONUSIDA, l'UNICEF et les gouvernements des Etats-Unis et de la France – a été mise sur pied afin de créer des capacités locales en gestion de l'approvisionnement et des fournitures. Cependant, d'autres efforts seront nécessaires pour que de telles initiatives se traduisent par un contrôle véritable et efficace.

En dernier lieu, les institutions multilatérales et les partenaires internationaux ne partagent pas systématiquement les informations dont ils disposent. Si les partenaires ne réussissent pas à échanger leurs informations sur les missions prévues et les rapports rédigés, il se produira inmanquablement des doubles

¹² L'OCDE/CAD utilise la définition suivante pour l'approche fondée sur le programme : « Une manière de s'engager dans une coopération pour le développement fondée sur le principe d'un soutien coordonné à un programme appartenant aux pouvoirs locaux, tels qu'une stratégie nationale de réduction de la pauvreté, un programme sectoriel, un programme thématique ou un programme mené par une organisation spécifique. » Les approches fondées sur les programmes présentent les caractéristiques suivantes :

- « Leadership exercé par le pays ou l'organisation hôte.
- « Programme et cadre budgétaires uniques et complets.
- « Existence d'un processus officiel de coordination et d'harmonisation des procédures des donateurs en matière de rapports, de budgétisation, de gestion financière et de fourniture de l'aide.
- « Efforts en vue d'accroître l'utilisation des systèmes locaux pour la conception et la mise en œuvre des programmes, la gestion financière, le suivi et l'évaluation. »

Voir OCDE/CAD, *Harmoniser l'aide pour renforcer son efficacité*, (voir version anglaise, volume 2, édition préliminaire, p.33, disponible sur : http://www.oecd.org/document/22/0,2340,en_2649_3236398_34600534_1_1_1_1,00.html).

emplois et la capacité de créer des synergies entre les apports financiers en sera amoindrie d'autant. Comme nous le verrons plus loin, le manque de communication de l'information entre les partenaires et les autorités nationales est également une source de problèmes.

C. Le défi de l'efficacité de la riposte multilatérale

Un certain nombre de défis, tous en relation les uns avec les autres, se dressent face à la riposte multilatérale :

1. Les défis touchant le fonctionnement du système des Nations Unies dans les pays
2. Les défis concernant la répartition des tâches entre les Coparrainants de l'ONUSIDA et le Fonds mondial ainsi que la capacité du système multilatéral au niveau mondial d'apporter une réponse immédiate aux problèmes surgissant dans les pays
3. Les défis que doit affronter le financement du soutien technique.

La cohérence et la coordination du système des Nations Unies

La riposte du système des Nations Unies au SIDA à l'échelon pays n'est coordonnée que sporadiquement, et ceci en dépit de l'existence du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)¹³. Dans de nombreux pays, les Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA n'ont pas réussi à créer un programme véritablement commun comprenant les activités liées au SIDA de tous les Coparrainants de l'ONUSIDA. Des orientations récentes concernant la création de plans des Nations Unies pour le soutien à la mise en œuvre, qui s'inspirent des Cadres d'Aide au développement des Nations Unies en vue d'harmoniser les activités des Coparrainants dans le domaine de la planification nationale de la lutte contre le SIDA ont permis d'améliorer la planification commune au sein des Nations Unies. Toutefois, pour l'instant, seule une petite minorité de pays ont instauré une véritable planification commune. C'est pourquoi les partenaires nationaux ont tendance à privilégier un dialogue séparé avec les Coparrainants, plutôt que de faire appel à un point de contact unique qui leur permettrait d'accéder à la totalité des services relatifs au SIDA offerts par l'ensemble du système des Nations Unies. Les relations entre le Coordonnateur résident de l'ONU, le Président du Groupe thématique des Nations Unies et le Coordonnateur de l'ONUSIDA dans le pays constituent un problème particulier. En théorie¹⁴, les trois ont un rôle et des responsabilités complémentaires à l'égard de la coordination de la riposte commune des Nations Unies, mais dans la pratique, ces rôles et ces responsabilités tendent à se confondre, ce qui laisse les partenaires dans l'incertitude quant à la question de savoir qui dirige l'ONUSIDA à l'échelon du pays. Des mécanismes plus forts sont nécessaires, ainsi qu'un échange systématique des bonnes pratiques de coordination des activités des Nations Unies. Comme on le verra plus loin, ce qui se passe à l'échelon des pays est compliqué par un manque de clarté, tant au niveau mondial qu'à celui des pays, concernant la répartition des tâches entre les différentes institutions des Nations Unies. Si on les additionne, ces questions diminuent l'efficacité du soutien que les Nations Unies apportent aux pays.

Répartition des tâches et résolution des problèmes

Malgré les efforts qui ont été faits, la répartition des tâches entre les Coparrainants de l'ONUSIDA est loin d'être claire. La confusion qui existe au niveau mondial se répercute à l'échelon des pays, puisque ni les pays, ni les institutions des Nations Unies ne sont complètement au clair concernant qui devrait mener les activités et lesquelles, ce qui diminue les possibilités de tenir qui que ce soit pour responsable. Ainsi, un pays à la

¹³ Les expressions « Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA » et « ONUSIDA » se réfèrent aux travaux effectués en collaboration par les dix Coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA, sous l'égide du Conseil de Coordination du Programme (CCP), du Comité des Organismes coparrainants (COC) et du Budget-plan de travail intégré (BPTI).

¹⁴ Voir la « Note d'orientation sur la mise en œuvre de la riposte intensifiée du Système des Nations Unies au VIH/SIDA à l'échelon des pays » (version anglaise) signée en date du 19 novembre 2003 par le Président du Groupe des Nations Unies pour le Développement.

recherche de soutien technique sur l'éducation pour la prévention chez les jeunes pourrait parfaitement faire appel à quatre Coparrainants.

Le Budget-plan de travail intégré (BPTI) de l'ONUSIDA a été créé en tant que fonds commun desservant les activités mondiales et régionales de lutte contre le SIDA des Coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA, et constitue donc un mécanisme de coordination essentiel. Mais le BPTI ne couvre qu'une fraction des dépenses relatives au SIDA de certains Coparrainants, ce qui diminue son efficacité.

Par ailleurs, il n'y a actuellement aucune structure qui permettrait d'assurer la mise en application d'une répartition entre les institutions multilatérales des travaux réalisés à l'échelon des pays. Les structures actuelles de gouvernance de l'ONUSIDA ne répondent pas aux besoins immédiats et particuliers aux pays, ce qui serait pourtant nécessaire pour mettre en œuvre une répartition plus cohérente des activités, et le Secrétariat de l'ONUSIDA n'a pas autorité pour demander des comptes aux différentes institutions sur les résultats qu'elles fournissent dans leurs domaines d'activités. Des mécanismes de coordination plus efficaces sont nécessaires pour faire en sorte que les institutions multilatérales communiquent régulièrement aux niveaux mondial et national et soient ainsi en mesure de faire face aux problèmes opérationnels spécifiques dès qu'ils se présentent. Un tel mécanisme mondial pourrait soutenir les efforts faits pour s'assurer que le soutien technique fourni par les institutions multilatérales est coordonné et adapté aux besoins de chaque pays.

La répartition mondiale des tâches au sein du système des Nations Unies doit être appliquée avec souplesse à l'échelon des pays afin de tenir compte de la présence et de l'influence relative de chacun des Coparrainants sur le terrain. Ainsi, si un Coparrainant n'est pas présent dans tel pays, ou qu'il est incapable de remplir le rôle sur lequel tout le monde s'est mis d'accord, le système des Nations Unies doit trouver un autre moyen d'apporter son soutien à ce secteur de la riposte au SIDA.

Il n'y a pas que dans le système des Nations Unies que la question de la répartition des tâches soit un sujet de préoccupation. Le Fonds mondial et la Banque mondiale suscitent de plus en plus l'impression de financer le même type de biens dans les mêmes pays et de ne pas avoir une idée claire de leurs avantages respectifs ou de leur complémentarité. Si ces organismes veulent progresser dans le sens d'une meilleure compréhension de la répartition de leurs tâches respectives, ils devront étudier attentivement leurs avantages comparatifs (par exemple, les approches fondées sur la demande et sur les résultats du Fonds mondial et les horizons à long terme et l'expérience de l'infrastructure et du développement des systèmes de santé des financements de la Banque mondiale). Il faut noter également que ces deux entités n'ont jamais bien communiqué, ce qui signifie que les occasions de travailler en synergie n'ont pu être réalisées.

Le financement insuffisant du soutien technique

On se heurte actuellement à un manque d'adéquation entre les besoins en soutien technique et les financements qui leur sont consacrés, ainsi qu'à la fréquente inefficacité de la mise à disposition de ce soutien. Les financements destinés aux activités des programmes se sont considérablement accrus, mais ce phénomène n'a pas été suivi par le financement du soutien technique. La tentative du Fonds mondial pour privilégier une approche du soutien technique axée sur les pays n'a en général pas généré un volume suffisant de ressources dans les accords de subventions en faveur de ce soutien actuellement mis en œuvre, et, du point de vue structurel, elle n'est pas en mesure d'assurer le financement des travaux en amont de l'élaboration des propositions. Ainsi, alors que les pays intensifient leur riposte au SIDA et demandent au système des Nations Unies de leur fournir un soutien technique accru, les institutions risquent de se trouver à court des liquidités supplémentaires nécessaires pour répondre à ces demandes. On en arrive donc à une situation où le système des Nations Unies s'essouffle à vouloir remplir un mandat pour lequel il ne dispose pas de ressources.

En outre, le manque de coordination, la concurrence que se font les institutions multilatérales et la sous-utilisation des sources locales et régionales existantes créent un malaise dans le domaine du soutien technique. Les récentes innovations de la coopération horizontale et Sud-Sud devraient faire l'objet d'un meilleur soutien international, qui devrait être comparable à celui exercé par les fournisseurs locaux, tels que les institutions nationales d'enseignement et les groupes de la société civile.

Et pourtant, un mécanisme existe, à savoir les Fonds d'accélération programmatique (FAP) de l'ONUSIDA¹⁵, qui sont actuellement sous-utilisés en tant qu'outils devant permettre de s'attaquer aux problèmes mentionnés. Mais les FAP devraient être élargis et restructurés afin d'être en mesure de fournir une part substantielle du soutien technique nécessaire pour libérer les ressources financières qui ne sont actuellement pas utilisées et assurer durablement la création de compétences.

D. Le défi de l'obligation de rendre des comptes et de l'exercice d'un contrôle

Les structures de la responsabilité au sein des ripostes au SIDA sont généralement faussées par la tendance à s'exagérer la responsabilité en amont (c'est-à-dire la responsabilité des bailleurs de fonds) et à négliger celle de la base (c'est-à-dire des communautés locales et en particulier des personnes vivant avec le VIH). Bien que dans de nombreux pays les mécanismes existent pour inciter les structures gouvernementales (comme les parlements) à remplir leur obligation de rendre des comptes, ils ne sont que rarement assez puissants et sont limités dans leur portée. En outre, ils ont généralement tendance à ne couvrir que le secteur public. Certains pays ont créé des forums de partenaires, afin que ceux-ci – qu'ils soient nationaux ou internationaux – soient tenus de rendre des comptes sur leurs résultats, mais ce type de démarches n'est pas encore très répandu. De plus, les pays ne disposent pas de moyens de mesure qui leur permettraient de rappeler aux institutions multilatérales et aux partenaires internationaux les engagements qu'ils ont pris à l'égard des « Trois Principes ». Les progrès réalisés dans l'orbite de l'OCDE/CAD concernant la mise au point d'indicateurs d'alignement ne sont pas encore intégrés dans le domaine de la lutte contre le SIDA pas plus que les mécanismes d'examen par les pairs créés au sein de l'OCDE.

L'adoption dans leur ensemble des « Trois Principes », en particulier le concept d'un seul service de coordination nationale des activités en matière de SIDA, a étayé les efforts d'unification des mécanismes de coordination, ce qui devrait apporter de l'eau au moulin de la reconnaissance des responsabilités. Toutefois, le fait que de nouvelles sources de financement sont devenues disponibles, et la multiplication des entités de coordination qui en découlent à l'échelon national et qui sont nécessaires pour accéder aux financements (comme le Mécanisme de coordination dans le pays du Fonds mondial) ont rendu la tâche plus complexe et, dans certains pays, ont ravivé les dissensions entre les services nationaux de coordination de la lutte contre le SIDA et les ministères de la santé. On prend aussi progressivement conscience que le service national n'est pas en mesure d'exercer une surveillance sur la mise en œuvre, et qu'il n'a pas toujours la capacité d'agir rapidement comme le ferait un organisme habitué à la résolution des problèmes.

Un suivi et une évaluation très sérieux sont les préalables indispensables à l'exercice d'un contrôle et à la garantie des résultats, mais c'est un domaine qui n'a pas reçu un soutien suffisant de la part des institutions multilatérales et des partenaires internationaux. A l'échelle mondiale, une structure commune de suivi et d'évaluation en est au stade de projet, mais n'est pas encore opérationnelle. Quant aux initiatives apportant un soutien aux pays dans ce domaine (comme les responsables du suivi et de l'évaluation à l'échelon pays mandatés par l'ONUSIDA ou l'Equipe d'appui au suivi et à l'évaluation de la lutte contre le SIDA au niveau mondial – GAMET), elles ne sont pas toujours coordonnées et ne soutiennent pas toujours la création d'un système unique national de suivi et d'évaluation.

Enfin, les efforts des pays pour exercer un contrôle sont entravés par le fait que certains partenaires nationaux et internationaux ne partagent pas systématiquement les informations qu'ils détiennent avec l'autorité. Ceci aboutit à la fragmentation de la riposte nationale et limite la capacité du pays à prendre les problèmes à la racine et à les résoudre avant qu'ils ne grandissent au point de devenir difficiles à gérer. En outre, les outils qui pourraient être utiles en la matière, comme par exemple les systèmes d'alerte précoce, n'ont pas été pleinement développés.

¹⁵ Les FAP sont un mécanisme principalement financé sur le Budget-plan de travail intégré de l'ONUSIDA. Ils fournissent aux Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA des crédits incitatifs devant être utilisés dans des activités visant à potentialiser les ripostes nationales au SIDA, notamment en levant des financements supérieurs à ceux qui existent actuellement. Les FAP peuvent être utilisés pour financer des activités d'une institution des Nations Unies à l'échelon pays et pour transférer rapidement des fonds devant financer les activités des partenaires dans le pays.

Recommandations

La Cellule mondiale de réflexion reconnaît que le monde doit renforcer dans les années à venir le combat qu'il mène à l'encontre du SIDA. L'amélioration de la coordination, de l'alignement et de l'harmonisation dans le contexte des « Trois Principes », des Objectifs de Développement pour le Millénaire, de la réforme des Nations Unies et de la Déclaration de Paris de l'OCDE/CAD sur l'Efficacité de l'Aide, est essentielle à une intensification rapide de la riposte au SIDA.

La Cellule mondiale de réflexion reconnaît également que l'appropriation par les nations des plans et des priorités est le principe primordial sur lequel doivent se fonder les efforts d'harmonisation et d'alignement, et dont toutes les mesures de coordination doivent s'inspirer.

En conséquence, la Cellule mondiale de réflexion a élaboré une série de recommandations sur les moyens que les pays, ainsi que les institutions multilatérales et les partenaires internationaux peuvent utiliser pour renforcer, unifier et mieux organiser leurs ripostes à l'épidémie. Les recommandations sont présentées en quatre catégories principales :

1. Leadership et appropriation nationale par toutes les parties prenantes de chaque pays
2. Alignement et harmonisation des efforts
3. Réformes visant à une riposte multilatérale plus efficace
4. Obligation de rendre des comptes et exercice d'un contrôle.

Chaque pays étant unique, la mise en œuvre de ces recommandations doit s'adapter à des réalités différentes. Les recommandations traitent largement des niveaux d'action nationaux et mondiaux, mais il est également important de développer le potentiel des institutions régionales, des structures et des mécanismes, et cet aspect doit faire, le cas échéant, l'objet d'une attention particulière dans le suivi des recommandations.

Certains termes essentiels apparaissent fréquemment dans les recommandations. Le mot « national » (ou « pays ») recouvre un partenariat à base large englobant le gouvernement, la société civile (notamment les organisations non gouvernementales, les organisations communautaires, les organisations religieuses, les personnes vivant avec le VIH et les communautés particulièrement touchées par le SIDA, comme les jeunes, les femmes, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les professionnel(le)s du sexe et les consommateurs de drogues injectables), le secteur privé, les institutions d'enseignement et d'autres encore. De même, l'expression « parties prenantes nationales » recouvre tous ces groupes. L'expression « soutien technique » recouvre l'assistance technique à court terme, la création de compétences sur le long terme et la coopération Sud-Sud et horizontale.

Ces recommandations seront présentées à la Conférence sur le réapprovisionnement du Fonds mondial, seront soumises à l'approbation des organes directeurs des institutions multilatérales et feront l'objet de propositions de mise en œuvre.

1. Leadership et appropriation nationale par toutes les parties prenantes de chaque pays

1.1 La Cellule mondiale de réflexion recommande que :

Les pays mettent au point des plans d'action annuels¹⁶ prioritaires pour la lutte contre le SIDA en vue de piloter la mise en œuvre, d'améliorer le contrôle des opérations, de mettre en lumière les résultats et de fournir une base solide au soutien à l'alignement des institutions multilatérales et des partenaires internationaux¹⁷ en même temps que d'autres efforts liés visant à renforcer progressivement les cadres d'action nationale pour la lutte contre le SIDA et à les intégrer dans les plans plus larges de développement et les processus de planification.

Afin d'accélérer les ripostes nationales au SIDA, les plans annuels prioritaires d'action contre le SIDA devraient :

- Etre élaborés rapidement sans que cela constitue une entrave à la mise en œuvre en cours ;
- Etre chiffrés, être fondés sur des données éprouvées ainsi que sur des preuves, être multisectoriels et comporter des cadres simples et précis de suivi et d'évaluation ;
- Définir clairement les rôles et les responsabilités des parties prenantes nationales¹⁸, des institutions multilatérales et des partenaires internationaux (qui fait quoi, quand et où) ;
- Enumérer, hiérarchiser selon des priorités et chiffrer les besoins en soutien technique dans des domaines tels que l'information et l'éducation, les soins et le traitement, le suivi et l'évaluation et la gestion de l'approvisionnement et des fournitures ;
- Evaluer et chiffrer les lacunes des capacités en ressources humaines ainsi que les besoins en infrastructure ; et
- Etre élaborés avec la participation d'une gamme complète de parties prenantes nationales.

Afin d'encourager les autorités de coordination nationale en matière de SIDA ainsi que les mécanismes qui les soutiennent¹⁹ à élaborer des plans d'action annuels et prioritaires contre le SIDA, l'ONUSIDA²⁰ (en collaboration avec un grand nombre de parties prenantes) :

- Mettra au point une série de normes et de critères reconnus sur le plan international pour définir les plans annuels prioritaires d'action contre le SIDA ainsi qu'un instrument de type fiche de vérification que les pays pourront utiliser pour évaluer leurs propres plans ;
- A la demande des pays, aidera à l'élaboration rapide des plans annuels prioritaires d'action contre le SIDA – qui contiendront les besoins en capacités de ressources humaines – et fera connaître les leçons que l'on pourra tirer des travaux d'un premier groupe de 5 à 10 pays qui élaborent actuellement ce type de plans.

¹⁶ Ou bisannuels, selon les cycles de planification nationale et les capacités.

¹⁷ L'expression « institutions multilatérales et partenaires internationaux » recouvre les organismes du système des Nations Unies, ainsi que les organisations non gouvernementales, les compagnies du secteur privé et les institutions d'enseignement.

¹⁸ L'expression « partie prenante nationale » se réfère au gouvernement, à la société civile (notamment, les organisations non gouvernementales, les organisations communautaires, les organisations religieuses, et les personnes vivant avec le VIH), ainsi que les communautés spécialement affectées par le SIDA, telles que les jeunes, les femmes, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les professionnel(le)s du sexe, et les consommateurs de drogues injectables, les institutions d'enseignement et d'autres encore.

¹⁹ Tels que les forums de partenariat national auxquels participent des représentants des Mécanismes de coordination dans les pays, la société civile, les personnes vivant avec le VIH, le secteur privé, les groupes religieux, etc.

²⁰ Le terme « ONUSIDA » se réfère au Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA, qui représente la collaboration en matière de SIDA des 10 Coparrainants (HCR, UNICEF, PAM, PNUD, UNFPA, ONUDC, OIT, UNESCO, OMS et Banque mondiale) et du Secrétariat de l'ONUSIDA, orienté par le Conseil de Coordination du Programme (CCP), le Comité des Organismes Coparrainants (COC), et le Budget-plan de travail intégré (BPTI).

Institutions responsables et calendrier :

- L'ONUSIDA²¹ mettra au point des normes et des critères ainsi qu'un instrument de type fiche de vérification d'ici à décembre 2005.
- A la demande des pays, la Banque mondiale, le PNUD et le Secrétariat de l'ONUSIDA dirigeront les opérations visant à fournir un soutien à l'élaboration des plans annuels prioritaires d'action contre le SIDA dans 5 à 10 pays sélectionnés dans des régions très touchées d'ici à décembre 2005.
- Le Secrétariat de l'ONUSIDA préparera un rapport de situation et diffusera les enseignements qui auront été tirés d'ici à juin 2006 ; il présentera un rapport intérimaire d'ici à décembre 2005.

1.2 La Cellule mondiale de réflexion recommande que :

Les pays fassent en sorte que leurs cadres de dépenses macroéconomiques et publiques soutiennent la mise en œuvre des cadres d'action nationale contre le SIDA ainsi que leurs plans annuels prioritaires d'action et leur accordent la priorité voulue. La Banque mondiale s'est engagée à collaborer avec le Fonds monétaire international, le PNUD et le Secrétariat de l'ONUSIDA afin d'apporter son soutien à ces actions.

- La Banque mondiale, le PNUD et le Secrétariat de l'ONUSIDA feront en sorte que des ressources et un soutien technique soient disponibles afin de permettre aux pays d'intégrer le SIDA de façon pleine et entière dans les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP)²².
- La Banque mondiale – en collaboration avec le Fonds monétaire international, le PNUD et le Secrétariat de l'ONUSIDA – fera en sorte que les preuves qui ont été réunies au sujet des conséquences économiques du SIDA soient prises en considération dans ses politiques intérieures et les orientations offertes aux pays (par le biais des ministères des finances). Elle améliorera en outre son examen des stratégies de réduction de la pauvreté et encouragera systématiquement l'intégration du SIDA dans ces stratégies.
- La Banque mondiale – en collaboration avec le Fonds monétaire international, le PNUD et le Secrétariat de l'ONUSIDA – aidera les pays à faire en sorte que leur cadre de dépenses macroéconomiques et publiques soutienne la mise en œuvre des cadres d'action nationale contre le SIDA et des plans annuels prioritaires d'action contre le SIDA.

Institutions responsables et calendrier :

- La Banque mondiale, le PNUD et le Secrétariat de l'ONUSIDA fourniront un soutien pour l'intégration du SIDA dans les DSRP à quatre pays d'ici à décembre 2005 et d'ici à décembre 2006 à tous les pays mettant actuellement à jour leurs DSRP.
- La Banque mondiale fera rapport sur les progrès réalisés en matière de politiques, d'examen, et d'orientation et assistance aux pays au CCP qui se tiendra en juin 2006.

2. Alignement et harmonisation

2.1 La Cellule mondiale de réflexion recommande que :

Les institutions multilatérales et les partenaires internationaux s'engagent à collaborer avec les services nationaux de coordination en matière de SIDA de façon à aligner leur soutien sur les stratégies, les politiques, les systèmes, les cycles et les plans annuels prioritaires liés au SIDA.

²¹ Y compris l'Equipe d'appui au suivi et à l'évaluation de la lutte contre le SIDA au niveau mondial (GAMET).

²² En commençant par les pays préparant des DSRP pour 2005-2006.

- Le Fonds mondial, la Banque mondiale et d'autres institutions multilatérales et partenaires internationaux identifieront des approches spécifiques visant à améliorer l'alignement de leur aide financière sur les cycles nationaux et les plans d'action annuels prioritaires contre le SIDA.
- Dans les pays où se déroule chaque année un examen conjoint du programme national de lutte contre le SIDA, le Fonds mondial, la Banque mondiale ainsi que d'autres institutions multilatérales participeront à ces examens annuels communs, puis les accepteront en tant qu'évaluations de base (au sein de leurs structures de gouvernance respectives).
- Si les pays le demandent, l'ONUSIDA, le Fonds mondial et la Banque mondiale soutiendront les efforts nationaux en vue de définir les problèmes de relations entre le service national de coordination de la lutte contre le SIDA et le Mécanisme de coordination du pays, de clarifier les principes et de diffuser les bonnes pratiques.

Institutions responsables et calendrier :

- Le Fonds mondial et la Banque mondiale identifieront des approches devant permettre d'améliorer l'alignement de leur aide financière d'ici à décembre 2005.
- Le Fonds mondial et la Banque mondiale participeront aux examens conjoints annuels et les utiliseront en tant qu'évaluations de base dans au moins trois pays d'ici à juin 2006.
- Le Secrétariat de l'ONUSIDA, le Fonds mondial et la Banque mondiale feront conjointement rapport au CCP sur les progrès réalisés dans la réponse aux demandes des pays visant à clarifier les relations entre l'autorité unique de coordination nationale de la lutte contre le SIDA et le Mécanisme de coordination des pays, ceci d'ici à juin 2006.

2.2 La Cellule mondiale de réflexion recommande que :

Dans la ligne tracée par la Déclaration OCDE/CAD de Paris, le Fonds mondial, la Banque mondiale et les autres institutions multilatérales et partenaires internationaux, a) passeront progressivement du stade de projet à celui du financement des programmes^{23, 24}, en se fondant sur des cadres chiffrés, intégrant des priorités, fondés sur des données éprouvées, et multisectoriels d'action nationale contre le SIDA qui seront liés aux processus plus larges de développement, tels que les Stratégies de réduction de la pauvreté ; et b) s'engageront à nouveau à harmoniser et mieux coordonner leurs programmation, financements et rapports.

- Le Fonds mondial et la Banque mondiale
 - Mèneront des évaluations conjointes de gestion et d'approvisionnement et établiront des rapports communs sur les programmes et les financements,
 - Dans le cas où les pays demandent l'application d'approches communes, utiliseront des processus de mise en œuvre conjointe²⁵, et
 - Prendront des mesures concrètes et opérationnelles afin d'améliorer la communication²⁶.

²³ Le passage progressif effectué par les partenaires internationaux du stade de projet à celui du financement des programmes est fondé sur l'engagement commun pris par les partenaires, les pays et les donateurs d'« œuvrer ensemble à la mise en place de cadres définis d'un commun accord, propres à permettre une évaluation fiable de la performance et de la transparence des systèmes des pays », selon les termes approuvés par la Déclaration de Paris OCDE/CAD.

²⁴ L'OCDE/CAD utilise la définition suivante pour l'approche fondée sur les programmes : « un moyen d'engager la coopération pour le développement sur la base des principes d'appui coordonné en faveur d'une action de développement dont la maîtrise est assurée au niveau local ».

²⁵ Afin de soutenir la mise en place de capacités nationales, on ne devrait avoir recours à des unités de mise en œuvre qu'en tout dernier ressort, mais dans les cas où elles s'avèreraient nécessaires, ces unités communes devraient être indépendantes plutôt que de fonctionner par le biais des instances financières, et devraient également contribuer à la mise en place de capacités nationales.

²⁶ Notamment en se communiquant les cahiers des charges avant les visites dans les pays (les cahiers des charges devraient également être communiqués au Président du Groupe thématique des Nations Unies du pays concerné) ; en organisant des téléconférences tous les deux mois ; et en organisant des réunions annuelles.

- Le Fonds mondial, la Banque mondiale et d'autres instances du système des Nations Unies, ainsi que d'autres institutions multilatérales et partenaires internationaux, s'engageront dans un processus visant à identifier les goulets d'étranglement dont souffre la gestion des approvisionnements et des fournitures, et à trouver un accord concernant les mesures concrètes concernant les politiques et procédures visant à l'harmonisation et à l'alignement de la gestion des approvisionnements et des fournitures.

Institutions responsables et calendrier :

- La Banque mondiale et le Secrétariat de l'ONUSIDA feront rapport sur les progrès enregistrés par le passage progressif du stade de projet à celui du financement au CCP de juin 2006, et le Fonds mondial présentera un rapport de situation au CCP au printemps 2006.
- Le Fonds mondial et la Banque mondiale mèneront une évaluation conjointe de la gestion financière et de l'approvisionnement et présenteront un rapport programmatique et financier commun d'ici à décembre 2005.
- Le Fonds mondial et la Banque mondiale institueront toutes les mesures nécessaires à l'amélioration de la communication, évalueront le statut actuel des processus conjoints de mise en œuvre et identifieront les obstacles éventuels que pourraient rencontrer les approches communes d'ici à septembre 2005.
- Le Fonds mondial et la Banque mondiale ainsi que d'autres instances des Nations Unies prépareront des rapports communs sur les progrès réalisés dans la résolution des goulets d'étranglement affectant la gestion des approvisionnements et des fournitures d'ici à juin 2006.

3. Des réformes pour une riposte multilatérale plus efficace

3.1 la Cellule mondiale de réflexion recommande que :

Le Secrétaire général des Nations Unies prie le Coordonnateur résident de créer un groupe commun des Nations Unies sur le SIDA, qui sera dirigé par le Coordonnateur résident, et visera à mettre en place un programme unifié de soutien des Nations Unies aux pays dans le domaine de la lutte contre le SIDA au sein du cadre de la planification nationale.

- Le groupe commun des Nations Unies fournira une plateforme commune permettant aux parties prenantes nationales d'accéder plus facilement à l'ensemble des services liés au SIDA qui sont disponibles par l'intermédiaire du système des Nations Unies.
- Le groupe commun des Nations Unies apportera son soutien aux autorités nationales de coordination de la lutte contre le SIDA, si celles-ci le souhaitent, pour créer les capacités nécessaires à la surveillance de la mise en œuvre, et identifier, puis résoudre les problèmes selon les méthodes les mieux appropriées aux contextes nationaux.
- Le groupe commun des Nations Unies établira des liens avec les mécanismes de résolution des problèmes au niveau mondial ainsi qu'avec les services régionaux de soutien technique.

Institutions responsables et calendrier :

- Le Secrétaire général prendra contact avec les Coordonnateurs résidents des Nations Unies d'ici à septembre 2005 ; et le Groupe des Nations Unies pour le Développement fera en sorte que des équipes conjointes menant des programmes unifiés soient mises en place dans 5 à 10 pays d'ici à décembre 2005.
- Le Secrétariat de l'ONUSIDA présentera un rapport sur l'avancement des travaux à la réunion du CCP de juin 2006.

3.2 La Cellule mondiale de réflexion recommande que :

Le système multilatéral crée un groupe commun du système des Nations Unies et du Fonds mondial pour la résolution des problèmes qui soutienne les efforts réalisés pour supprimer les goulets d'étranglement existant dans les pays.

- Les institutions multilatérales et les partenaires internationaux aideront les parties prenantes à organiser, sous l'égide de l'autorité nationale de coordination de lutte contre le SIDA, des équipes spécialisées dans la résolution des problèmes et une action concertée de suivi et d'évaluation, de gestion des approvisionnements et des fournitures, des besoins en soutien technique, et de mise en place de capacités en ressources humaines.
- L'équipe conjointe du système des Nations Unies/Fonds mondial se réunira régulièrement afin de contribuer à la résolution des problèmes identifiés par les parties prenantes à l'échelon pays.
- L'équipe conjointe du système des Nations Unies/Fonds mondial identifiera les bonnes pratiques et les diffusera en même temps que les leçons acquises dans le domaine du soutien aux efforts des pays pour intensifier leurs programmes de lutte contre le SIDA.

Institutions responsables et calendrier :

- Le Secrétariat de l'ONUSIDA fera rapport sur les progrès réalisés dans le monde en ce qui concerne la création d'équipes nationales spécialisées dans la résolution de problèmes au CCP de juin 2006.
- LOMS, l'UNICEF, l'UNFPA, le PNUD, la Banque mondiale, le Secrétariat de l'ONUSIDA et le Fonds mondial auront créé l'équipe commune du système des Nations Unies/Fonds mondial de résolution des problèmes, dont ils mèneront les activités d'ici à juillet 2005.
- LOMS et le Secrétariat de l'ONUSIDA auront diffusé les leçons apprises d'ici à décembre 2005.

3.3 La Cellule mondiale de réflexion recommande que :

Les Coparrainants de l'ONUSIDA et le Fonds mondial établissent une répartition plus claire et plus fonctionnelle des tâches en se fondant sur leurs avantages comparatifs et leurs complémentarités, afin d'être en mesure d'apporter un soutien plus efficace aux pays.

- Le Secrétariat et les Coparrainants de l'ONUSIDA mèneront un processus de clarification et estimeront le coût d'une répartition des tâches du système des Nations Unies en faveur d'un soutien technique visant à aider les pays à mettre en œuvre leur plans annuels prioritaires d'action contre le SIDA.
- Le Comité des Organismes coparrainants (COC) de l'ONUSIDA commandera auprès d'un organisme indépendant une enquête sur le fonctionnement de la structure de gouvernance de l'ONUSIDA portant notamment sur le COC lui-même, le Budget-plan de travail intégré et les Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA.
- Le Fonds mondial et la Banque mondiale mèneront un processus rapide d'évaluation et de clarification sur les domaines où existent des doubles emplois, ainsi que sur leurs avantages comparatifs et leurs complémentarités.

Institutions responsables et calendrier :

- L'ONUSIDA donnera son accord sur la répartition des tâches du système des Nations Unies lors de la réunion du CCP de juin 2005.
- Le COC étudiera les recommandations de l'enquête indépendante au cours de la réunion d'octobre 2005.

- Le Fonds mondial et la Banque mondiale feront une rapide évaluation des domaines de double emploi, des avantages et des complémentarités d'ici à la Conférence sur le réapprovisionnement du Fonds mondial de septembre 2005.

3.4 La Cellule mondiale de réflexion recommande que :

Le financement en faveur du soutien technique soit considérablement augmenté, notamment en élargissant et recentrant les Fonds d'accélération programmatique²⁷ de l'ONUSIDA afin de permettre au système des Nations Unies ainsi qu'à d'autres instances d'intensifier la fourniture et la facilitation du support technique en se fondant sur les demandes formulées par les pays.

- L'ONUSIDA élargira la portée des Fonds d'accélération programmatique et l'accès à ces fonds afin de permettre au système des Nations Unies, aux entités locales (telles que les organisations de la société civile, les firmes du secteur privé et les gouvernements), aux organisations régionales et aux services de soutien technique, aux efforts de coopération Sud-Sud, aux institutions multilatérales d'utiliser ces fonds pour financer la fourniture de soutien technique et de fournir un financement supplémentaire sur la base de performances.
- L'ONUSIDA et ses partenaires détermineront les moyens les plus efficaces de financer l'élargissement des Fonds d'accélération programmatique, notamment sous la forme d'engagements supplémentaires vis-à-vis du Mécanisme de réapprovisionnement du Fonds mondial²⁸.
- Grâce à des programmes de création des capacités Banque mondiale/OMS et à d'autres initiatives, les institutions multilatérales et les partenaires internationaux pourront intensifier leurs efforts dans les domaines de la mise en place de capacités et de la gestion des approvisionnements et des fournitures.

Institutions responsables et calendrier :

- L'ONUSIDA approuvera l'élargissement des Fonds d'accélération programmatique lors de la réunion de juin 2005 du CCP.
- Les institutions multilatérales et les partenaires internationaux approuveront le financement des Fonds d'accélération programmatique d'ici à la Conférence de réapprovisionnement du Fonds mondial, ou au cours de cette conférence en septembre 2005.
- La Banque mondiale et l'OMS évalueront les progrès réalisés dans la mise en place des capacités nationales en matière de gestion des approvisionnements et des fournitures d'ici à septembre 2005.

4. Obligation de rendre des comptes et exercice d'un contrôle

4.1 La Cellule mondiale de réflexion recommande que :

L'ONUSIDA, travaillant dans le cadre des examens participatifs existants des programmes nationaux de lutte contre le SIDA, aidera les services nationaux de coordination en matière de SIDA à mener des examens participatifs des performances réalisées par les institutions multilatérales, les partenaires internationaux et les parties prenantes nationales s'inspirant des normes et critères de l'OCDE/CAD en matière d'alignement et d'harmonisation.

²⁷ Les Fonds d'accélération programmatique (FAP) de l'ONUSIDA sont un mécanisme principalement financé sur le Budget-plan de travail intégré. Ils fournissent aux Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA des crédits incitatifs devant être utilisés dans des activités visant à potentialiser les ripostes nationales au SIDA, notamment en levant des financements supérieurs à ceux qui existent actuellement. Les FAP peuvent être utilisés pour financer des activités d'une institution des Nations Unies à l'échelon pays et pour transférer rapidement des fonds devant financer les activités des partenaires dans les pays.

²⁸ D'autres mécanismes sont également possibles, notamment de réserver pour le soutien technique un pourcentage fixe des financements extérieurs existants, fournir un soutien international supplémentaire pour des activités ciblées d'une durée déterminée, et utiliser des financements disponibles, tels que ceux provenant de projets de la Banque mondiale ou du Fonds institutionnel de développement.

- Menés dans le meilleur des cas par un forum national approprié de parties prenantes, ces examens fondés sur la transparence et la participation devraient en principe aboutir à la diffusion des résultats dans le public et à un retour d'information au sein de la planification nationale.
- L'ONUSIDA²⁹, ainsi que de nombreuses parties prenantes, mettront au point un instrument de type fiche de vérification pour mesurer la participation des parties prenantes nationales à la riposte au SIDA ainsi que l'alignement des partenaires internationaux sur le cadre d'action nationale contre le SIDA.
- L'ONUSIDA diffusera dans le monde entier les résultats de l'évaluation de l'alignement des partenaires et organisera un processus transparent et participatif à l'échelle mondiale en vue de l'examen de l'alignement des partenaires, qui comprendra des rapports sur les progrès réalisés en matière de répartition des tâches au sein du système multilatéral.

Institutions responsables et calendrier :

- Le Secrétariat de l'ONUSIDA conduira l'élaboration d'un instrument de type fiche de vérification concernant l'obligation de rendre des comptes d'ici à décembre 2005.
- L'ONUSIDA approuvera et diffusera les résultats des examens de performances menés dans 10 pays d'ici à décembre 2006.

4.2 La Cellule mondiale de réflexion recommande que :

Les institutions multilatérales et les partenaires internationaux aident les services de coordination nationale en matière de SIDA à renforcer leurs mécanismes et structures de suivi et d'évaluation, lesquels facilitent l'exercice d'un contrôle ainsi que la résolution des problèmes au sein des programmes nationaux de lutte contre le SIDA.

- L'ONUSIDA³⁰, en étroite collaboration avec les pays, mettra sur pied un service commun de suivi et d'évaluation afin d'assurer une orientation mondiale cohérente en matière de questions techniques, d'élaboration des outils de suivi et d'évaluation, et de circulation de l'information parmi tous les partenaires de façon transparente et en temps utile. Les partenaires internationaux feront en sorte que ce service bénéficie de toutes les ressources nécessaires.
- A l'échelon des pays, les institutions multilatérales et les partenaires internationaux mettront en place une Equipe commune de soutien aux pays pour le suivi et l'évaluation de façon à aligner leur soutien technique en la matière sur les systèmes nationaux de suivi et d'évaluation. En collaboration avec le service de coordination nationale de la lutte contre le SIDA, l'ONUSIDA facilitera la création de l'Equipe de soutien aux pays en matière de suivi et d'évaluation.
- Les institutions multilatérales et les partenaires internationaux feront en sorte que des conseillers en suivi et évaluation puissent travailler, à la demande des pays, dans les bureaux des services de coordination nationale de la lutte contre le SIDA.
- Les services de coordination nationale de la lutte contre le SIDA, les institutions multilatérales et les partenaires internationaux intensifieront le rôle de la société civile et des institutions d'enseignement en tant que promoteurs du suivi et de l'évaluation, notamment en ce qui concerne la collecte d'informations auprès des communautés marginalisées et l'analyse critique des données nationales.

²⁹ Y compris l'Equipe d'appui au suivi et à l'évaluation de la lutte contre le SIDA au niveau mondial (GAMET).

³⁰ Y compris l'Equipe d'appui au suivi et à l'évaluation de la lutte contre le SIDA au niveau mondial (GAMET).

- Le Fonds mondial, la Banque mondiale et d'autres institutions multilatérales et partenaires internationaux fourniront régulièrement aux services de coordination nationale de la lutte contre le SIDA ainsi qu'au public :
 - Des informations concernant les engagements et les apports financiers planifiés et réels, notamment sur les bénéficiaires et l'usage qui sera fait de ces fonds ;
 - Des informations sur les performances réalisées par les programmes qui sont financés, notamment sur les résultats concrets qui ont été atteints par rapport aux objectifs.

Institutions responsables et calendrier :

- LONUSIDA mettra en place un service commun de suivi et d'évaluation d'ici à septembre 2005.
- LONUSIDA créera une Equipe commune de soutien aux pays pour le suivi et l'évaluation dans cinq pays d'ici à décembre 2005 et dans 10 pays d'ici à décembre 2006.
- LONUSIDA satisfera toutes les demandes émanant d'autorités nationales et concernant le placement de conseillers en suivi et évaluation dans les pays en provenance du système des Nations Unies dans les bureaux du service de coordination de la lutte contre le SIDA d'ici à décembre 2005.
- LONUSIDA mesurera la participation de la société civile au suivi et à l'évaluation ainsi qu'aux rapports sur l'avancement des travaux qui seront présentés à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le VIH/SIDA de 2006.
- Le Fonds mondial et la Banque mondiale mettront en œuvre des pratiques d'échange d'informations à l'échelle mondiale d'ici à décembre 2005.

Participants

CELLULE MONDIALE DE REFLEXION		
Organisation/ Gouvernement	Nom	Poste
Secrétariat de l'ONUSIDA (Co-Président)	M. Michel Sidibe	Directeur, Département Appui aux Pays et Régions
Suède (Co-Président)	Ambassadeur Lennarth Hjelmaker	Ambassadeur pour le VIH/SIDA
Commission de l'UA	Maître Bience P. Gawanas	Commissaire chargée des Affaires sociales, Union africaine
Brésil	Dr Mariângela Simão	Coordonnatrice, Unité consultative, Coopération internationale, Programme national de lutte contre le VIH/SIDA
	M. Antonio Pedro	Ministre, Mission permanente du Brésil auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
Cameroun	S.E. Dr Urbain Olanguena Awono	Ministre de la Santé
	Dr Maurice Fezeu	Secrétaire permanent, Comité national de lutte contre le SIDA
CARICOM	Dr Edward Greene	Sous-Secrétaire général, Développement humain et social
Société civile	M. Ronald Macinnis	Directeur, Journalisme médical, Réseau Internews
Société civile	Mme Lin Oi Chu	Directrice exécutive, Fondation SIDA Hong Kong
Ethiopie	M. Ato Negatu Mereke	Chef, Secrétariat du Conseil national de lutte contre le SIDA
Commission européenne	Mme Lieve Fransen	Chef, Unité de développement social, humain et culturel de la Commission européenne
France	Prof. Michel Kazatchkine	Ambassadeur pour le VIH/SIDA et les maladies transmissibles
	Mme Sabrina Guérard	Conseillère politique
Fonds mondial	Dr Christoph Benn	Directeur des Relations extérieures
	Dr Bernhard Schwartländer	Directeur, Information stratégique et évaluation
Inde	Dr S.Y. Quraishi	Directeur général, Organisation nationale de lutte contre le SIDA
Italie	Dr Flavio Lovisolò	Conseiller politique
Japon	M. Shigeki Sumi	Directeur général adjoint, Département de la Coopération multilatérale, Ministère des Affaires étrangères
	Mme Naoko Yamamoto	Conseillère (Section économique), Mission permanente du Japon auprès de l'Office des Nations Unies à New York
Nigéria	Dr Babatunde Osotimehin	Président, Comité national d'action contre le SIDA
Norvège	Dr Sigrun Mogedal	Conseiller exécutif principal, NORAD
Afrique du Sud	<i>Invitée</i>	
Coparrainants de l'ONUSIDA	Dr El Hadj Sy	Directeur, Groupe VIH/SIDA, Bureau de la politique du développement, PNUD
Coparrainants de l'ONUSIDA	M. Peter McDermott	Chef, Section VIH/SIDA, Division du Programme, UNICEF
GNUD	M. Kunio Waki	Directeur exécutif adjoint, UNFPA
Royaume-Uni	Dr Hans-Martin Boehmer	Chef du Groupe de développement humain, Département pour le développement international
Etats-Unis d'Amérique	Dr Mark Dybul	Coordonnateur adjoint, Programme mondial de lutte contre le SIDA des Etats-Unis
OMS	Dr Jim Yong Kim	Directeur, Département du VIH/SIDA
Banque mondiale	Dr Debrework Zewdie	Directeur, Programme mondial de lutte contre le VIH/SIDA
	Dr Jonathan C. Brown	Conseiller en opérations, Programme mondial de lutte contre le VIH/SIDA

1. GROUPE DE TRAVAIL SUR L'HARMONISATION DE LA PROGRAMMATION ET DU FINANCEMENT

Organisation / Gouvernement	Nom	Poste
Banque mondiale (Co-Président)	Dr Jonathan C. Brown	Conseiller en opérations, Programme mondial de lutte contre le VIH/SIDA
Etats-Unis d'Amérique (Co-Président)	Dr Mark Dybul	Coordonnateur adjoint, programme mondial de lutte contre le SIDA des Etats-Unis
Cambodge	Dr Tia Phalla	Secrétaire général, Autorité nationale de lutte contre le SIDA
Canada	Mme Brigitte D'Aoust	Administratrice responsable de programme, Service des programmes multilatéraux, ACIDI
Société civile	M. Patrick Couteau	Conseiller régional pour la santé, FICR
Société civile	Dr Cheick Tidiane Tall	Directeur exécutif, AfriCASO
Danemark	Mme Kirsten Geelan	Chef du Département de la coopération avec les Nations Unies, Ministère des Affaires étrangères
CEPAL	Mme Marta Maurus	Secrétaire de la Commission
France	Dr Frédéric Goyet	Chef du Bureau de la santé, Ministère des Affaires étrangères
Fonds mondial	Dr Brad Herbert Dr Duncan Earle	Chef des Opérations Responsable du Portefeuille de l'Afrique australe
Haïti	Dr Myrtha Louissaint	Directrice exécutive, VIH/IST, tuberculose, paludisme et filariose
Mali	M. Malick Sene	Secrétaire exécutif, Conseil national de lutte contre le SIDA
Tanzanie (Rép.-Unie de)	M. Herman Lupogo	Président exécutif, Commission tanzanienne du SIDA
Royaume-Uni	Dr Robin Gorna	Conseiller principal pour le SIDA et Chef d'Equipe, Politiques mondiales de lutte contre le SIDA, Département pour le développement international
Coparrainants de l'ONUSIDA	Mme Robin Jackson	Chef du Service VIH/SIDA, Programme alimentaire mondial
Conseiller technique spécialisé		
	Dr Kent Buse	Maître de Conférence – Politiques sanitaires internationales London School of Hygiene and Tropical Medicine
	M. Filippo Cavassini	Banque mondiale

2. GROUPE DE TRAVAIL SUR L'HARMONISATION DE L'APPUI TECHNIQUE

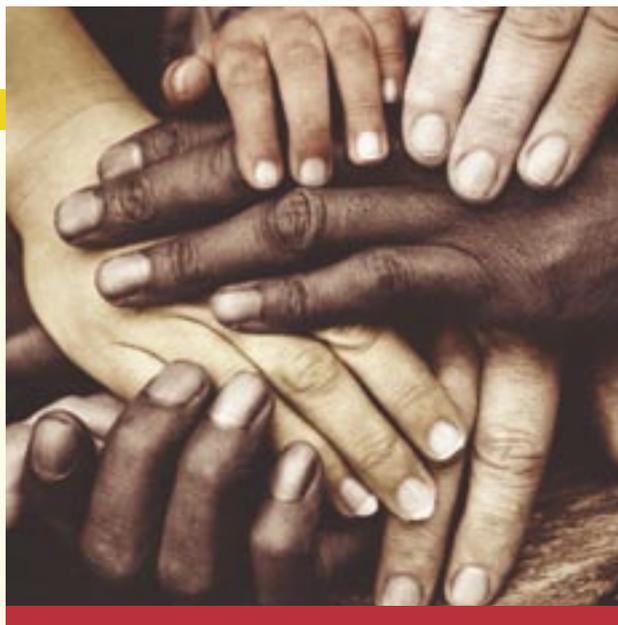
Organisation / Gouvernement	Nom	Poste
OMS (Co-Président)	Dr Jim Yong Kim	Directeur, Département du VIH/SIDA
Brésil (Co-Président)	Dr Mariângela Simão	Coordonnatrice, Unité consultative, Coopération internationale, Programme national de lutte contre le VIH/SIDA
Bahamas	S.E. Dr Marcus Bethel	Ministre de la Santé
Belgique	Mme Florence Duvieusart	Questions humanitaires et Développement, Représentation permanente de la Belgique auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
Chine	Dr Dongbao Yu	Directeur de projet, Bureau du Comité national de travail sur le SIDA de l'Etat
Société civile	M. Kieran Daly	Conseiller principal en politiques, Alliance internationale contre le VIH/SIDA – Royaume-Uni
Société civile	Mme Elizabeth Mataka	Directrice exécutive du Réseau national zambien de lutte contre le SIDA
Allemagne	Dr Thomas Kirsch-Woik	Consultant principal en VIH/SIDA, EPOS Health Consultants GmbH c/o GTZ Sektorprojekt, Aids-Bekämpfung in EL
	M. Jochem Bohmer	Chef de division adjoint, Ministère de la Coopération économique et du Développement
Kenya	M. Robert M Ngesu	Secrétaire adjoint, Ministère de l'Administration et des Finances, Bureau du Président
Pays-Bas	Dr Aagje Papineau Salm	Coordonnatrice, Groupe de travail sur le VIH/SIDA et la santé et les droits en matière de reproduction et de sexualité, Ministère des Affaires étrangères
Sénégal	Dr Diene Farba Sarr	Ministère de la Santé et de la Prévention
Coparrainants de l'ONUSIDA	M. Jordan Ryan	Coordonnateur résident des Nations Unies, Viet Nam
Zambie	Dr Victor Mukonka	Directeur de la Santé publique et de la recherche, Conseil central de la Santé
Conseiller technique spécialisé		
	Dr Jonathan Quick	Président et Directeur exécutif, Management Sciences for Health
	Dr Suwit Wibulpolprasert	Conseiller principal en politiques de la santé, Ministère de la Santé publique, Thaïlande
	M. Aaron Shakow	Conseiller en politiques de la santé, Département du VIH/SIDA, Organisation mondiale de la Santé

3. GROUPE DE TRAVAIL SUR L'HARMONISATION DU SUIVI ET DE L'ÉVALUATION

Organisation / Gouvernement	Nom	Poste
Fonds mondial (Co-Président)	Dr Bernhard Schwartländer	Directeur, Information stratégique et évaluation
Cameroun (Co-Président)	Dr Maurice Fezeu	Secrétaire permanent, Comité national de lutte contre le SIDA
Australie	Conseiller Geoff Adlide	Conseiller (Développement), Mission permanente de l'Australie auprès de l'Office des Nations Unies à New York
Société civile	Mme Margaret Duckett	Consultante indépendante dans le domaine du VIH/SIDA
Société civile	M. Pavlo Smyrnov	Administrateur responsable de programme, Alliance internationale contre le VIH/SIDA en Ukraine
Côte d'Ivoire	Dr Evelynne Sylvia Ehua	Directrice de la Coordination et des Appuis techniques au Ministère chargé de la Lutte contre le SIDA
Guatemala	Mme Annelisse De Salazar	Directrice du Programme national de lutte contre les IST/le VIH/SIDA, Ministère de la Santé publique et de l'Assistance sociale
Irlande	Mme Nicola Brennan	Spécialiste chargée du développement – VIH/SIDA, Coopération au Développement, Département des Affaires étrangères
	M. Jerry O'Dwyer	Directeur exécutif, The Haughton Institute
Malawi	Dr Bizwick Mwale	Directeur exécutif, Commission nationale de lutte contre le SIDA
Thaïlande	Dr Petchsri Sirinirund	Expert principal en médecine préventive, Bureau du SIDA, de la tuberculose et des IST, Département de lutte contre les maladies, Ministère de la Santé publique
Ouganda	Dr David Apuuli	Directeur général, Commission ougandaise du SIDA
	Dr Jim Arinatwe	Conseiller en suivi et évaluation, Commission ougandaise du SIDA
Secrétariat de l'ONUSIDA	M. Paul De Lay	Directeur du Suivi et de l'Évaluation
Coparrainants de l'ONUSIDA	Dr Charles Franklin Gilks	Directeur/Coordonnateur TPS
Etats-Unis d'Amérique	Dr Kathy Marconi	Directrice du suivi, de l'évaluation et de l'information stratégique, Bureau du Coordonnateur de la lutte mondiale contre le SIDA des Etats-Unis
Banque mondiale	Dr David Wilson	Spécialiste principal en suivi et évaluation
Conseiller technique spécialisé		
	M. Stein-Erik Kruse	Consultant indépendant
	Dr Rolf Korte	Consultant indépendant

Annexe

La Cellule mondiale de réflexion pour une meilleure coordination entre les organismes multilatéraux et les donateurs internationaux dans la riposte au SIDA



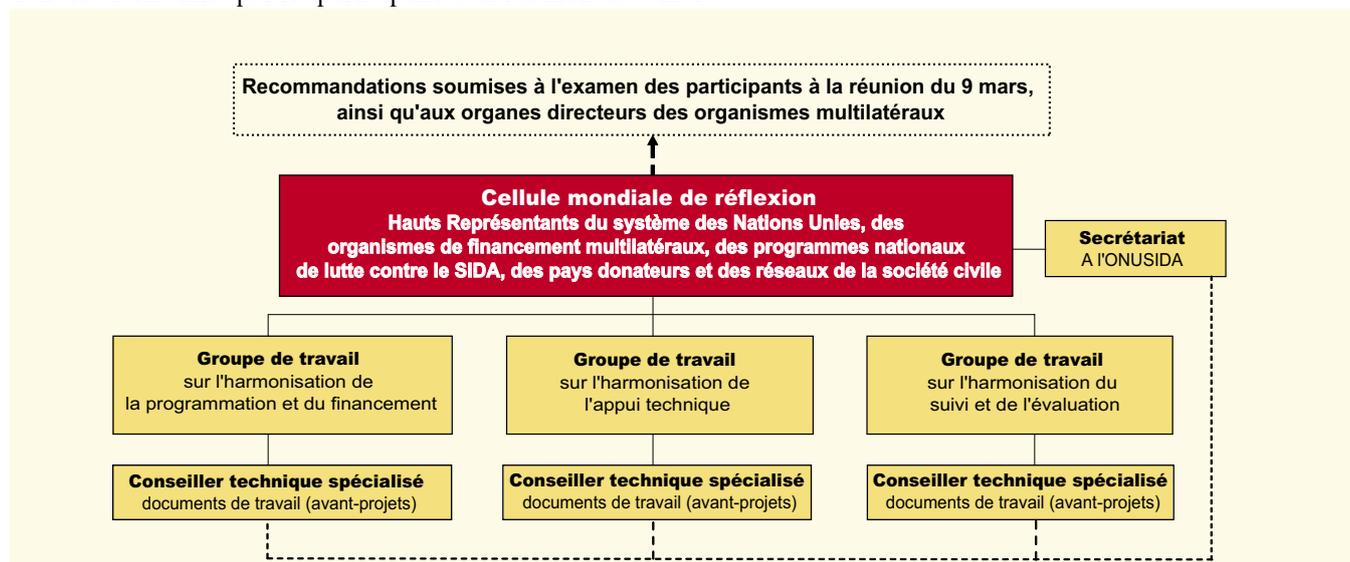
Les dirigeants des gouvernements donateurs et des pays en développement, de la société civile, des institutions des Nations Unies et des autres organismes multilatéraux et internationaux se sont réunis à Londres le 9 mars 2005, et ont ensemble décidé de créer une Cellule mondiale de réflexion, chargée d'élaborer dans un délai de 80 jours un ensemble de recommandations en vue d'améliorer l'architecture de la riposte au VIH et au SIDA. Il s'agit pour l'essentiel de déterminer comment le système multilatéral peut rationaliser, simplifier, et harmoniser encore davantage les procédures et pratiques afin de renforcer l'efficacité des ripostes conduites au niveau national et d'alléger la charge qui pèse sur les pays.

La Cellule mondiale de réflexion, sur convocation du Secrétariat de l'ONUSIDA, formulera ses recommandations en se fondant sur les avis d'un ensemble varié de parties prenantes à l'échelon pays et mondial. Les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion seront dans le droit fil des "Trois Principes" relatifs à la coordination de la riposte au SIDA, intégreront les fruits de la réflexion issus de la réunion de Londres, cadreront avec la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, et porteront l'empreinte des efforts de réforme des Nations Unies. Ces recommandations éclaireront le processus de réapprovisionnement des ressources du Fonds mondial, et seront soumises à l'approbation des organes directeurs du Fonds mondial, de la Banque mondiale, des organismes de prêt régionaux, de l'ONUSIDA et de ses Coparrainants, des réseaux de la société civile et des autres organismes multilatéraux pertinents.

Au final, il s'agit d'accélérer l'action mondiale pour la réalisation des objectifs de l'Initiative "3 millions d'ici 2005", des Objectifs de Développement pour le Millénaire et des objectifs connexes définis à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA en 2001 - en d'autres termes, d'améliorer considérablement la prestation de services aux personnes affectées par l'épidémie dans les pays à faible et moyen revenus.

Accélérer la coordination et l'harmonisation

Plus de 55 gouvernements et organisations participent à ce processus (se reporter à la liste figurant à la page 36). La Cellule mondiale de réflexion est composée de 20 représentants de haut niveau, selon ce qui a été décidé à la réunion du 9 mars 2005. Les membres de la Cellule de réflexion possèdent l'expérience appropriée, acquise au sein des organes directeurs de l'ONUSIDA et de ses Coparrainants, du Fonds mondial et de ses instances de coordination nationale, des programmes nationaux de lutte contre le SIDA, des pays donateurs et des réseaux de la société civile, notamment des réseaux de personnes vivant avec le VIH. Ces membres sont des chefs de haut niveau qui peuvent s'exprimer au nom de leur organisation ou groupe constitutif, et qui consacreront le temps nécessaire à la finalisation des recommandations dans les délais fixés par les participants à la réunion du 9 mars.



Les travaux de la Cellule mondiale de réflexion reflèteront principalement les délibérations des trois groupes de travail qui se concentreront chacun sur une grande phase du processus d'appui externe.

1. Groupe de travail sur l'harmonisation de la programmation et du financement

Ce groupe se concentrera sur la définition et la soumission de solutions aux problèmes rencontrés par les organisations multilatérales dans le cadre de l'institutionnalisation d'une approche harmonisée en matière de programmation et de financement des activités de lutte contre le VIH et le SIDA. Le cadre du Comité d'aide au développement de l'OCDE, relatif à l'harmonisation, sera utilisé pour examiner la mesure dans laquelle les modalités de financement, les procédures d'évaluation, les politiques d'achat, et les systèmes de gestion financière des divers organismes multilatéraux :

- contribuent au processus d'autodétermination nationale ;
- cadrent avec les programmes de travail et les rouages des pays ; et
- servent l'harmonisation par l'instauration de dispositions communes, la simplification des procédures et l'échange d'informations.

Les améliorations à apporter seront inventoriées tant au niveau mondial qu'à celui des différents organismes multilatéraux, et concerneront la façon de renforcer leurs politiques, procédures et pratiques à l'échelon pays, à des fins d'harmonisation.

2. Groupe de travail sur l'harmonisation de l'appui technique

Ce groupe étudiera les rouages internes pour l'offre d'appui technique. Il se concentrera sur la définition d'options pour renforcer le processus de coordination de l'appui technique à l'échelon pays (à la fois l'assistance technique de courte durée, et l'aide à plus long terme pour le développement des capacités qui garantira la durabilité), mais s'intéressera également à l'interface entre l'échelon pays et le niveau mondial. Le groupe examinera les pôles d'excellence des différents prestataires d'appui technique ainsi que les mécanismes selon lesquels ces derniers sont financés, afin d'élaborer des options relatives à la rationalisation de l'architecture mondiale de l'assistance technique.

3. Groupe de travail sur l'harmonisation du suivi et de l'évaluation

Ce groupe fera le point sur les efforts faits jusqu'à présent pour harmoniser le suivi et l'évaluation des ripostes au VIH et au SIDA, et cherchera à comprendre ce qui ralentit la marche vers l'harmonisation totale. Il proposera ensuite des options pour améliorer les politiques, systèmes et pratiques de suivi et d'évaluation utilisés par les organismes multilatéraux. Il examinera également les initiatives mondiales conçues pour coordonner et améliorer les systèmes de suivi et d'évaluation, et réfléchira aux moyens d'accroître l'efficacité opérationnelle de l'architecture mondiale.

Recommandations spécifiques pour un changement constructif



La Cellule mondiale de réflexion et chacun de ses Groupes de travail se réuniront au moins deux fois dans le délai de 80 jours à compter du 9 mars. Les Groupes de travail identifieront les défis prioritaires face auxquels est placé le système d'appui mondial aux ripostes nationales contre le SIDA, et soumettront à la Cellule mondiale de réflexion un ensemble de mesures spécialement conçues pour relever ces défis. Pour l'identification des défis prioritaires, il sera demandé à chaque groupe de travail d'effectuer dans le domaine de travail qui lui revient :

- un inventaire cartographié des acteurs actuels et de leurs relations, notamment des mécanismes de coordination existants ;
- un inventaire descriptif des différences dans la façon de procéder avec les gouvernements bénéficiaires ;
- un inventaire des doubles emplois, des lacunes, des goulets d'étranglement et des obstacles à l'harmonisation ; et
- un inventaire des pôles d'excellence respectifs des organisations du système des Nations Unies, des principaux mécanismes de collecte de fonds et des principaux organismes de financement.

S'appuyant sur les avis des Groupes de travail, la Cellule mondiale de réflexion définira des options et élaborera un ensemble de recommandations englobant les mesures à long, moyen, et court terme, que les parties prenantes devraient prendre pour améliorer le fonctionnement de l'architecture internationale soutenant les programmes nationaux conduits à l'échelon pays pour opposer une riposte au SIDA à la mesure de la gravité de la situation.

Ces recommandations pourraient notamment porter sur les aspects suivants :

- Répartition plus cohérente du travail entre les organismes multilatéraux, de façon à ramener le double emploi à un niveau acceptable, et à combler les lacunes existantes.
 - Moyens de renforcer les mécanismes de coordination
- au niveau mondial, avec notamment des modalités de travail au sein des différentes organisations.
 - Moyens de supprimer la compétition en matière de collecte de fonds.
 - Moyens d'accroître la collaboration entre la famille des Nations Unies, le Fonds mondial et d'autres institutions multilatérales pour l'apport d'un soutien technique effectif aux pays.
 - Moyens d'harmoniser le suivi, l'évaluation et les rapports (notamment l'investissement dans la collecte et l'assurance qualité des données), simplification, attribution, reddition des comptes aux parties prenantes à l'échelon national et aux soutiens extérieurs.
 - Comment procéder pour institutionnaliser les recommandations par des forums et processus auxquels participeront les organes directeurs des organisations.

Echéancier proposé* pour la Cellule mondiale de réflexion



* à titre indicatif

Engagement général de haut niveau

Gouvernements et Organisations invités

Cellule mondiale de réflexion	Groupe de travail sur l'harmonisation de la programmation et du financement	Groupe de travail sur l'harmonisation de l'appui technique	Groupe de travail sur l'harmonisation du suivi et de l'évaluation
Secrétariat de l'ONUSIDA (Co-Président)	Banque mondiale (Co-Président)	OMS (Co-Président)	Fonds mondial (Co-Président)
Suède (Co-Président)	Etats-Unis d'Amérique (Co-Président)	Brésil (Co-Président)	Cameroun (Co-Président)
Commissaire de l'UA	Banque africaine de développement	Bahamas	Banque asiatique de développement
Brésil	Cambodge	Belgique	Australie
Cameroun	Canada	Chine	Société civile (indépendant)
CARICOM	Société civile (AfriCASO)	Société civile (Alliance internationale contre le VIH/SIDA)	Société civile (Alliance internationale [Ukraine] contre le VIH/SIDA)
Société civile (Internews)	Société civile (FICR)	Société civile (Réseau national zambien contre le SIDA)	Côte d'Ivoire
Société civile (Fondation SIDA Hong Kong)	Danemark	Allemagne	Guatemala
CE	CEPAL	Banque inter-américaine de développement	Irlande
Ethiopie	Ghana	Kenya	Malawi
France	Fonds mondial	Pays-Bas	Espagne
Fonds mondial	France	Sénégal	Thaïlande
Inde	Haïti	Fédération de Russie	Ouganda
Italie	Mali	Coparrainant de l'ONUSIDA (CR Viet Nam)	Secrétariat de l'ONUSIDA
Japon	Tanzanie (Rép.-Unie de)	Zambie	Coparrainant de l'ONUSIDA (OMS)
Nigéria	Royaume-Uni		Etats-Unis d'Amérique
Norvège	Coparrainant de l'ONUSIDA (CR Tanzanie)		Banque mondiale
Afrique du Sud			
Coparrainant de l'ONUSIDA (PNUD)			
Coparrainant de l'ONUSIDA (UNICEF)			
GNUD			
Royaume-Uni			
Etats-Unis d'Amérique			
OMS			
Banque mondiale			

Pour obtenir des copies de ce rapport, contacter :
ONUSIDA – 20 avenue Appia – 1211 Genève 27 – Suisse
Téléphone : (+41) 22 791 36 66 – Fax : (+41) 22 791 41 87 – Courrier électronique : unaids@unaids.org – Internet : <http://www.unaids.org>